

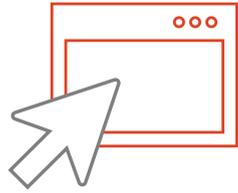


GUIDE

DU FUTUR JURISTE



contact@aneld.lu



L'ASSOCIATION
ONLINE

www.aneld.lu

TABLE DES MATIÈRES

6

Avant-propos de Liz Braz, Présidente de l'ANELD

8

Préface de François Biltgen, Juge à la CJUE

10

Le Comité 2020/2021

12

L'ANELD

14

Le Gala de Droit

19

D'Maître Hoss am Interview, Corporate Social Responsibility

21

D'Maître Arpetti am Interview, Projet Friendship

25

Les enjeux et défis de la FinTech avec Maître Mouton

28

Le métier de l'Huissier de Justice avec Maître Calvo

31

Le droit de l'espace au Grand-Duché de Luxembourg avec Ella Homov

34

Études de droit en Chine avec Hugues de Zélicourt

39

Cours Complémentaires en Droit Luxembourgeois

42

Effectuer un Erasmus

43

Où étudier ?

Luxembourg (44)

Belgique (45)

France (47)

Suisse (49)

Allemagne (51)

Autriche (52)

54

Quelques questions à:

Charles Duro (54)

François Kremer (56)

Philippe Harles (58)

Tom Hamen (60)

Vincent Staudt (62)

66

Le Parcours du Futur Juriste

69

Une panoplie de possibilités:

Le magistrat (69)

Le huissier (71)

Le notaire (72)

L'avocat (74)

La diplomatie (75)

Le juriste d'entreprise (76)

AVANT-PROPOS VUN DER PRÄSIDENTIN

Liz Braz



Léif Lieserinnen a Lieser,

Dat läscht Joer huet vill Iwwerraschunge mat sech bruecht a vun all Eenzelen en Effort verlaangt fir d'Kollektivitéit ze stäerken. De Beräich vun der Educatioun ass vun de sanitäre Mesuren déi an der Lutte géint de Coronavirus geholl goufen, net verschount bliwwen an huet sech missen a kierzester Zäit ëmstrukturéiere fir sech der Situatioun unzepassen. Dëst war sécherlech net einfach fir all déi Concernéiert, an ech denken do besonnesch un d'Léierpersonal, d'Schüler an d'Studenten. Grad de jonke Student, deen dësen Hierscht op der Uni ugefaangen huet a fir deen d'Transitioun an d'Héichschoul schon en groussen Challenge ass, deem vereinfachen dei vill Ongewëssheeten a Changementer den Start an den néien Liewensofschnëtt net.

D'Stéchwuert an deene leschte Méint war „digital“; sou huet och d'ANELD hier Aktivitéiten nei iwwerduecht an adaptéiert. De Succès vun enger

Chères lectrices, Chers lecteurs,

L'année 2020 s'achevant doucement, de nombreux défis nous ont été lancés et ont suscité un effort particulier de tout un chacun. Le domaine de l'éducation a dû se conformer aux moult mesures sanitaires qui lui ont été imposées dans le cadre de la lutte contre le COVID-19 et procéder à une prompte restructuration. Je pense surtout aux enseignants ainsi qu'aux étudiants qui ont été placés face à ces enjeux. Les jeunes étudiants, fraîchement lancés dans leurs études universitaires, se trouvent confrontés à une transition des études secondaires vers les études supérieures, qui s'avère davantage compliquée.

Le mot clé de ces derniers mois est la digitalisation. De ce fait, l'ANELD a, elle aussi, dû relever le défi de repenser ses activités. Nous sommes heureux du succès dont témoignent notre présence renforcée sur les réseaux sociaux et nos événements organisés en ligne. Ces changements

verstärkter Online Präsenz an der Organisatioun vun Online Eventer, bréngt mat sech, dass een déi eng oder aner Verännerung och no Corona ka bäibehalen. Dëst wäert och de Fall fir d'Universitëten an d'Aarbechtswelt sinn, wou een sech virstelle kann, dass Online Coursen an den Télétravail an Zukunft ëmmer méi populär wäerte ginn. Zwar war dëst Corona-bedéngt eng brüsk Transitioun op déi mir net preparéiert waren, mee villäicht bréngt mir et fäerdeg aus deem Ganze schlussendlech nach eppes Positives ze zéien an duerch d'Verbreedung vum Télétravail méi effikass als Gesellschaft ze funktionéieren.

Et ass zu Zäite wéi dësen, wou mir als ANELD eng verstärkte Responsabilitéit hunn, dem Droitsstudent ënnert d'Ärem ze gräife wou mir kënnen. Mir sinn obligéiert ginn ëmzedenken, eis Aktivitéiten nei ze strukturéieren an och dank der gudder Zesummenaarbecht mat eise villen Partner, war et eis méiglech, weiderhin den Erwaardunge vun eise Memberen gerecht ze ginn. Eise motivéierte Comité huet dësen Defi ugeholl an wéi a ville Beräicher, dat Beschte aus der Situatioun gemaach. Un dëser Platz och e grouse Merci un d'Membere vum Comité 2020/21 fir hiert Engagement, hier Dynamik an hiren Zäitopwand deen si nieft hire Studien an d'ANELD investéieren.

Am Numm vun der ANELD heeschen ech op dëser Platz all neie Member häerzlech wëllkomm an ech wënschen alle Studente vill Geduld a Courage op hirem Wee zum Diplom.

subsisteront sans doute au vu de la période « post-corona » et ce, aussi bien dans la sphère universitaire que dans le monde du travail. Bien que brusque, cette transition nous permettra d'évoluer de façon positive et de progresser de manière efficace par le biais du télétravail.

En ces temps épineux, l'ANELD souhaite épauler chaque étudiant en droit qui se trouve confronté à des difficultés. Nous devons le succès de notre restructuration événementielle au soutien de nos nombreux partenaires. C'est grâce à eux qu'il nous a été permis de continuer à fournir des services de qualité à nos membres. Notre comité actuel est motivé et a, avant toutes choses, essayé de relever de tout défi. J'aimerais vivement remercier les membres du comité 2020/21 pour leur engagement, leur dynamisme et le temps qu'ils consacrent à cette association qui nous est chère.

Je souhaite bon courage à tous les étudiants qui se trouvent sur le chemin de leur diplôme. L'ANELD accueille chaleureusement chaque nouveau membre et continuera à vous accompagner tout au long de vos études.

Liz Braz
ANELD Präsidentin

PRÉFACE DE FRANÇOIS BILTGEN

Juge à la Cour de Justice de l'Union Européenne

Chères lectrices et chers lecteurs,

C'est avec beaucoup de plaisir que je m'adresse à vous dans le cadre du présent guide du futur juriste édité par l'ANELD. J'ai en effet, de par le passé, à plusieurs titres, collaboré avec intérêt et plaisir avec l'association.

Je profite de l'occasion pour vous présenter en quelques mots non seulement le rôle de la Cour de justice de l'Union européenne, mais aussi ses débouchés pour les juristes.

La Cour de justice de l'Union européenne a pour mission d'assurer une application et une interprétation uniformes du droit de l'Union européenne. En fait, elle est composée de deux juridictions, le Tribunal de l'Union européenne, et la Cour de justice. Le Tribunal est compétent pour des recours directs de personnes privées, entreprises et États membres contre des décisions émanant d'institutions et organisations de l'Union européenne, comme entre autres des recours en annulation ou en carence contre la Commission européenne des recours en indemnité extracontractuelle, des procédures en matière de propriété intellectuelle ou encore en matière de litiges entre les agents et les institutions européennes. Le Tribunal a rendu 874 arrêts en 2019. Contre les arrêts du Tribunal, un pourvoi (en seul droit) est ouvert devant la Cour de justice. Ainsi, la Cour de justice a connu en 2019 de 210 pourvois, dont 28 ont eu comme conséquence une annulation de l'arrêt du Tribunal.

La Cour de justice connaît par ailleurs des demandes de décision préjudicielle, lorsqu'un juge national a des doutes sur l'interprétation d'un acte adopté par l'Union ou sur sa validité. Le juge national suspend alors la procédure qui se tient devant lui et saisit la Cour de justice, qui se prononce sur l'interprétation à donner aux dispositions en question ou sur leur validité. Une fois éclairé par la décision rendue par la Cour de justice, le juge national peut alors résoudre le litige qui lui est soumis. Dans les affaires appelant une réponse dans un délai très bref (par exemple en matière d'asile, de contrôle aux frontières, d'enlèvements d'enfants, etc.), une procédure préjudicielle d'urgence (« PPU ») est prévue. En 2019, la Cour de justice a rendu 601 arrêts dont 10 par voie de PPU.

D'autres compétences de la Cour de justice concernent les recours directs, dont ceux qui visent à obtenir l'annulation d'un acte de l'Union (« recours en annulation »), 17 arrêts ayant été rendus en 2019. Un autre type de recours direct consiste à faire constater le manquement d'un État membre au droit de l'Union (« recours en manquement »).



Si l'État membre ne se conforme pas à l'arrêt ayant constaté le manquement, un second recours, appelé recours en « double manquement », peut conduire la Cour de justice à lui infliger

une sanction pécuniaire. La Cour de justice a rendu 25 arrêts en manquement en 2019, dont 1 recours en double manquement.

Enfin, la Cour de justice peut être saisie d'une demande d'avis sur la compatibilité avec les traités d'un accord que l'Union envisage de conclure avec un État tiers ou une organisation internationale. Un avis a été rendu en 2019.

Les arrêts rendus concernent des matières aussi diverses que la santé et l'environnement, les droits et les obligations des migrants, l'état de droit, la protection des données personnelles et l'Internet, la protection des droits des travailleurs, les consommateurs, la propriété intellectuelle, les aides d'État, la concurrence et d'autres domaines couverts par le droit de l'Union.

Il est possible d'assister librement aux audiences de plaidoiries de la Cour de justice. Malheureusement, la situation sanitaire actuelle restreint l'accès physique à la Cour de justice. Ainsi, la traditionnelle Journée de la Porte ouverte qui a rassemblé 4.800 personnes en 2019, ne peut pas avoir lieu en 2020.

Une caractéristique importante de la Cour de justice de l'Union européenne est le multilinguisme. Les arrêts de la Cour de justice sont publiés dans chacune des 24 langues officielles. Ceci implique pour la traduction et l'interprétation l'existence de 552 combinaisons linguistiques. Ainsi, parmi les quelques 2.250 agents de la Cour de justice, il y a environ 600 juristes-linguistes, qui doivent disposer d'une formation juridique complète et d'une connaissance approfondie d'au moins deux langues officielles autres que la langue maternelle.

Mais bien d'autres emplois à la Cour de justice sont ouverts aux juristes (cabinets des juges, avocats généraux, greffes, division de recherche et de documentation, bibliothèque, etc.). Je vous invite à ce sujet de consulter le site www.curia.europa.eu, sur lequel vous trouvez par ailleurs tous les arrêts dans toutes les langues officielles ainsi que la rubrique « L'Institution/Travailler pour la Cour », qui concerne aussi les possibilités de stage. La Cour de justice de l'Union européenne offre ainsi beaucoup d'opportunités professionnelles.

Bonnes études – et peut-être nous nous rencontrerons un jour à la Cour de justice de l'Union européenne !

François Biltgen
Juge à la Cour de justice de l'Union européenne



Le Comité.

2020 / 2021



Helder Gachineiro
Vice-Président

Liz Braz
Présidente

Jean Wivenes
Président sortant



Max Kreutz
Secrétaire



Pauline Attallas
Secrétaire adjointe



Max Bintener
Trésorier



Yohan Bizard
Trésorier adjoint



Daniela Gonçalves
Membre du Comité



Leo Diswiscour
Membre du Comité



Miguel Ghzal
Membre du Comité



Sarah Domingues
Membre du Comité



Arnaud Georges
Membre du Comité



Tim Reding
Membre du Comité



Nicola Schreiner
Membre du Comité



Christophe Hennico
Membre du Comité



NOUS VOUS ACCOMPAGNONS TOUT AU LONG DE VOS ÉTUDES

Après quelques tentatives plus ou moins fructueuses (dans les années 70 et en 1998) de réunir tous les étudiants luxembourgeois en Droit au sein d'une association, le projet ANELD a été relancé en décembre 2005. Depuis lors, l'ANELD est devenue de plus en plus connue parmi les étudiants en Droit. Grâce au travail exemplaire des derniers comités, l'ANELD est fière de pouvoir affirmer qu'elle compte aujourd'hui plus de 850 étudiants en droit et est devenue un organe de soutien bien important pour les futurs juristes.

L'ANELD organise, à travers l'Europe, des rencontres (sous forme de présentation d'înatore) entre ses membres et les plus importants employeurs du domaine juridique implantés au Luxembourg. De telles rencontres ont par exemple régulièrement lieu à Paris, Aix-en-Provence, Londres, Montpellier et Bruxelles.

À ces rencontres régulières s'ajoute l'organisation de visites guidées d'institutions politiques ou juridiques intéressantes au Luxembourg ou dans les pays limitrophes (Cour de Justice de l'Union Européenne, Chambre des députés, Conseil d'État, etc.). De plus, l'ANELD organise, tout au long de l'année, ses traditionnelles soirées « *Fräibéier* », notamment sur la « *Schueberfouer* » ou dans des cafés à Luxembourg-Ville, afin de renforcer le contact et la proximité avec ses membres et de permettre aux nouveaux venus de se présenter et de faire des connaissances sympathiques et enrichissantes.



« LE CHEMIN EST LE BUT »

Si un des enseignements donnés par Confucius est que « *Le chemin est le but* », il est important de se poser de sérieuses questions quant à la carrière que l'on souhaite entamer.

Généralement, lorsqu'on pense au « Droit », on pense immédiatement aux métiers de magistrat et d'avocat, ce dernier ne se cantonnant plus à la simple représentation de son mandataire en justice, mais dispensant beaucoup de conseils juridiques, fruit notamment de la tertiarisation de l'économie grand-ducale. Il serait toutefois réducteur de se limiter à ces deux acteurs principaux du monde juridique, au risque de faire abstraction d'autres métiers tout aussi intéressants, tels que les métiers de notaire et d'huissier de justice.

Face à la rapide croissance des échanges économiques à travers le monde et la complexification du Droit qui l'accompagne, un autre acteur a connu un essor fulgurant au cours des dernières décennies : le juriste d'entreprise. Fort d'une formation juridique, il assiste, notamment, son entreprise dans toutes les opérations afin d'assurer leur conformité au droit.

Il convient également de mentionner à cet endroit trois sous-catégories du juriste, à savoir le juriste de banque, particulièrement recherché vu le tissu économique du pays, le juriste dans la fonction publique ainsi que les toutes les fonctions auxquelles peut accéder le juriste en entamant une carrière supérieure dans l'administration publique.



GALA DE DROIT 2020

Le Gala de Droit est un événement annuel destiné exclusivement aux membres de l'ANELD pour fêter, entre amis et collègues, la fin de l'année universitaire.

En 2012, le comité présidé par Damien Rychlicki a, pour la première fois dans l'histoire de l'association, réussi à organiser un événement d'une taille et importance.

En 2020, le comité présidé par Jean Wivenes, a organisé le Gala de Droit à la Brasserie Schuman, à Luxembourg ville, malgré la pandémie mondiale liée au Covid-19. L'ANELD s'est toutefois adaptée et a pu maintenir son traditionnel Gala qui fut un succès.







ELVINGER HOSS

LUXEMBOURG LAW



WHAT ARE YOUR FIELDS OF EXPERTISE?

Independent in structure and spirit, Elvinger Hoss Prussen guides clients on their most critical Luxembourg legal matters. Our firm was founded in 1964 by lawyers committed to excellence and creativity in legal practice. Since then, we have shaped a firm fit for one purpose; to deliver the best possible advice for businesses, institutions and entrepreneurs.

Our work is organised into 4 core practice groups:

- Asset management and investment funds
- Corporate, Banking & Finance
- Tax
- Dispute resolution and commercial.

WHAT MAKES YOU DIFFERENT?

Our independent spirit! For us, being independent is as much about our spirit as it is about our structure. We work hard to defend our distinctive culture. We have high expectations of each other, which underpins the exacting standards of our client work.

You will find every member of our firm shares a strong commitment to our values:

- A sense of ownership. We act as stewards in upholding the firm's culture and reputation.
- Personal satisfaction. We seek satisfaction in setting and surpassing the highest standards for ourselves, in internal and client work.
- Opening opportunities. We are driven to support the evolution of Luxembourg as a financial centre, through ongoing contribution to legislative development and origination of new legal structures.
- Mutual support and respect. We take an ethical approach in all instances; we are proud to uphold the integrity of the Luxembourg Bar.

ARE YOU PART OF AN INTERNATIONAL NETWORK?

We choose not to have formal affiliations, but regularly work alongside some of the most respected firms in the world, who share our commitment to technical excellence.

Through these daily interactions, you will gain exposure to best practice in law across various jurisdictions - we often exchange seminar programmes with peer firms.

Through our Hong Kong office and our New York desk, and our relationships with clients and other law firms, we can offer you the opportunity to work abroad on secondment.

INTERNSHIP, WHAT DO YOU OFFER?

We offer 4- to 6-week internships for undergraduates (L3) and masters students, and longer periods for master compl mentaires (M2) or LLM students. You can take your internship throughout the calendar year, depending on your university commitments. Completing an internship will shape your view on life as a professional lawyer. We see it as a great opportunity to get to know each other in real conditions – indeed many of our previous summer trainees are now part of the future of our firm.

We take great care in creating a programme that will both challenge you intellectually and develop you personally, including:

- unique professional insight – you will benefit first-hand from the tutelage of a partner or counsel and receive daily guidance from an associate.
- variety of experience – you will work in at least two areas of practice (from asset management and investment funds, corporate banking and finance, and dispute resolution).
- practical experience – your role is to assist our lawyers in their work through a wide variety of tasks and discussion of client cases; in return they will give you helpful feedback and guidance.
- tailored training – you will receive an introduction to Luxembourg law, an appreciation of the type of transactions that we are involved in and what will be expected from you as future lawyers. We also organise visits to the Tribunal and the Court of Justice of the European Union.

Corporate Social Responsibility

D'Maitre Manou Hoss am Interview

Managing Partner Elvinger, Hoss & Prussen

Manou Hoss, Dir sidd Managing Partner bei Elvinger Hoss, Member vum Conseil d'Administration au Comité Exécutif vun der Croix Rouge, Präsidentin vun der lokaler Sektioon vun der Croix Rouge an der Stad Lëtzebuerg, Member vum "Leaders of Tomorrow Forum" deen sech fir d'Diversitéit an d'Inclusioun am Domaine vum Management asetzt, an domat hu mir nëmmen puer vun Ären Engagementer genannt. Wat huet Iech dozou beweegt Iech sou aktiv sozial an virun allem fir d'Chancëgläichheet z'engagéieren?

Ech hunn schonn als adolescent bei der Croix Rouge gehollef an mech am Lycée fir Chancëgläichheet angesat. Wat mech dozou bruecht huet mech weider ze engagéieren ass d'Erkenntnis dass een d'Welt zwar net kann änneren mee et kann een ronderem sech selwer eppes änneren fir e bessert Zesummeliewen vun den Communautéiten an deen klengen Impakt ass wichteg.

Zanter dësem Joer gëtt et an der Belsch en "Code du droit des femmes". Wéi gesäit et zu Lëtzebuerg punkto Legislatioun an där Matière aus? Kënnen mir eis mat den aktuellen Dispositiounen zefridden ginn?

Ech léieren haut vun Iech dass et an der Belsch den „Code du droit des femmes“ get.

Dat schéngt mer e flotten Levier fir weider no fir ze kommen.

D'World Bank huet am Januar dëst Joer en Ranking publizéiert (Les femmes, l'entreprise et le droit 2020) wou se 8 Indicateuren analyséiert huet (Mobilité, Travail, Rémunération, Mariage, Parentalité, Entrepreneuriat, Actifs et Retraite) dobäi kennt eraus dass en moyenne weltwäit d'Fraen ¾ vun den Rechter vun de Männer hunn.



Maître Manou Hoss

Laut dëser Etude ass zou Lëtzebuerg eng 100% legal Egalitéit (en tout nëmmen 8 Länner op der Welt) an awer wëssen mir dass d'Fraen och an deenen 8 Länner an also och zou Lëtzebuerg ëmmer erëm Victime sinn vun Inegalitéiten an Non-respect de la loi.

Et geet also net duer wann d'Base legale do ass och d'ganz Gesellschaft muss sech géint Diskriminatioun an Violence asetzen fir dass eng reel Egalitéit entsteet.

D'UIA (Union Internationale des Avocats) huet an deem Kontext en interessant Buch, Le statut des femmes et l'état de droit (chez Bruylant), eraus gin ënnert der Direktioun vun onsem confrère Me Alain Grosjean (wou ech mat Freed mat gemaach hunn); et ass evident dass nach ganz vill ze maachen ass an mir eis net kennen zefridden gin bis d'Fraen an d'Meedercher protégéiert sinn géint Diskriminatioun an Violence.

Wei der wësst, ass d'CSR Engagement haut nemmi eweg ze denken aus deenen meeschten groussen Entreprises. Wie géift dir engem deem sech nach net domat ausernee gesat huet deesen Begrëff erklären a wei sëtzt Elvinger Hoss d'Prinzipien vun enger nohalteger Businessentwecklung em?

CSR d'Entreprise zitt sech wéi e roude Fuedem duerch eis Aarbecht an dat betrëfft souwuel déi intern wéi och déi extern Aspekter. Déi éischt Responsabilitéit ass intern, vis-à-vis eisen Independanten an Salariéen fir en Ëmfeld ze créeiren wou et flott ass ze schaffen an een seng Carrière a seng Kompetenzen kann developpéieren. Déi 2. Responsabilitéit concernéiert ons Clienten, fir dass eis Ekippen fir si déi beschten Léisung effikass an rapide fannen. E manner visibelen Aspekt vun eisem Engagement, ass den Impakt op Finanzplaz Lëtzebuerg. Mir sinn engagéiert an villen professionellen Associatiounen fir eng zolidd Finanzplaz ze erhalen, déi vu Gesetzer an Professionellen encadréiert ass déi hier erlaaben sech positive ze developpéieren.

Doriwwer eraus ënnerstëtzen mir eng Rei Partner ONG'en déi sech asetzen fir d'Leit déi am besoin sinn zou Lëtzebuerg an op der Welt. Do sichen mir durabelen Partneriater an versichen ons Ekippen an déi Aarbecht z'involéieren.

Wie involvéiert si dir als Managing Partner un den Initiativen déi am Kader vun der CSR geholl ginn?

Dat ass mein perséinlechen Dada mee mir hunn vill Associéen déi aktiv sinn am CSR Domaine an mir hunn en CSR Committee vun Associéen déi mat onsem General Manager ons Politik ausschaffen an Akzenter fir ons grouss Projeten setzen. Fir 2021 hunn mir als Projet den pro bono méi ze developpéieren an ons Politik d'écologie an climate change auszebauen.

EHP war een Virreider wat CSR zu Lëtzebuerg ugeet. Mengt dir dass äert Engagement an dem Beräich och gehollef huet lech an aneren Beräicher no fir ze bréngen, déi vielläit méi no um "core Business" si?

Ons CSR Politik bréngt eis an onsem core business ganz sécher no fir.

Si erlaabt onsen Memberen sech mat där Thématique CSR op hirem lieu de travail ausernaner ze setzen an hiren eegenen Sënn vun Responsabilitéit ze developpéieren.

Ons vill Projeten mat ONG'en gëtt onsen Memberen Geleeënheet aktiv ze gin duerch Benevolat, Spenden oder pro bono de compétence. Mir informéieren an ënnerstëtzen sie dobäi.

Ons Diversity and Inclusion Politik déi mir als Deel vun onser CSR Politik gesinn huet ons iwwert d'Joren erlaabt dass mir eng ganz diverse Ekip sinn, méi wéi 26 Nationalitéiten schaffen bei Elvinger Hoss an vun onsen jonken Associéen sinn méi ewéi 40% Fraen. Et ass haut gewosst dass d'Ekippen wou Diversitéit eng Roll spillt besser schaffen an daat ass essentiell fir onsen core business.

Projet Friendship ONG D'Maître Laura Arpetti am Interview

Affekotin vun Elvinger, Hoss & Prussen



Maître Laura Arpetti

Maître Arpetti, dir sitt Senior Associate bei Elvinger Hoss Prussen. Am Joer 2019 sitt dir mat der Hëlleforganisatioun Friendship an den Bangladesh gereest. Wéi ass et dozou komm, dass Dir Ierch entscheet hutt bei deem Projet matzewierken an wat war Är konkret Roll als Volontaire?

An mengem éischten oder zweeten Joer Collaboratioun bei Elvinger Hoss Prussen huet d'Runa Kahn, Präsidentin vun Friendship International, zesummen mam Maître Marc Elvinger eng Präsentatioun bei eis gehalen. Dem Runa hir Aura huet mech direkt an hiren Bann gezunn. Et huet sech dun erginn dass, puer Joer dono, den Marc Elvinger, dëst Kéier zesummen mam Barreau, eng Konferenz ginn huet. Hien

huet en Projet virgestallt deen doranner geing bestoen an den Bangladesch ze reesen fir dohannen Workshops mat "Paralegals" z'organiséieren. Sou as et da komm dass ech mech gemellt hun an konnt un deier formidabler Experienz deelhuefen. Meng Roll als Volontaire am Bangladesch war déi des Workshops mat nach zwee aner Affekotinen ze gestalten an ze animeieren.

Nodeems mir während puer Deeg verschidden ofgeleeën Inseln am Norden vum Bangladesch visitéiert haten, hun dun dei relativ intensiv Workshops stattfonnt während deenen mir iwwert les modes de résolution des litiges an juristeschen Aspekter vun der Gläichstellung vu Mann an Fra an den Kannerrechter zu Lëtzebuerg an am Bangladesch diskutéiert hunn. An dësen Echangingen mat den Paralegals sinn formidabel Diskussiounen opkomm!



Trotz der nach wäit verbreeter Armut am Bangladesh, ass d'Land amgaang sech ekonomesch ze ëntwéckelen. Wéi kann een sech den Rechtssystem am Bangladesh firstellen?



Den Rechtssystem am Bangladesch besteet aus zwee Volet'en: Op der enger Säit, déi staatlech Geriichter déi vun englescher Traditioun sinn, an op der anerer Säit, eng justice de proximité. Dat heescht, dass een am Duerf oder op enger Insel eng Aart "Conseil des Sages" huet, deen verschidden Entscheidungen zu lokalen Litigen kann huelen. Dat kann zum Beispill en Sträit an der Noperschaft sinn. Ech mengen, dass déi justice de proximité do as fir déi staatlech Geriichter ze completéieren. Et muss een neemlech bedenken, dass d'Populatioun am Norden vum Bangladesch et oft schwéier huet sech fortzebewegen: fir vun enger Insel op d'Festland ze kommen kann schon zu enger richteger Odysée ginn! Friendship gräift do an: d'Organisatioun hëlleft d'justice de proximité op gereegelten Schinnen ze halen, well Dir kënnt lech virstellen, dass esou eng Justice mol schnell kann aus der Bunn geroden. Et gin nämlech heiansdo Delikter deenen "Conseil des Sages" virgefouert, déi an den Fait'en vill ze schlëmm sinn fir dass "ordinär" Leit driwwer bestëmmen kënnen.

Als Konklusioun géing ech soen, dass den Bangladesch a villen Saachen gutt Gesetzer huet mee et happert nach heiansdo bëssi un hirer Applikatioun, an do as et wou Freindship intervenueiert.

Friendship ass an verschiddenen Domainen aktiv, wéi zum Beispill der Gesondheet, der Educatioun an dem Accès zu Grondrechter. Wéi gesinn déi konkret Missiounen aus déi d'ONG am Beräich vum Droit erfëllt (Programm "Inclusive Citizenship")?

Friendship huet am ganzen sechs Programmer. Dorënner gehéiert och hiren "Inklusive Citizenship Program". Zu deem Programme gehéiert d'Installatioun vun sougenannten "Legal Information Booths": dat ass eng kleng Maisonnette an där den Paralegal drasetzt fir juristesche Froen vun der Populatioun ze beäntweren. Déi Paralegal sinn ganz verschidden an einfach Leit ouni juristesche





the leading business law firm in Luxembourg

Arendt is a place where talents thrive.

At Arendt, you will work in a team with inspiring and talented colleagues in a fast-paced and international growing environment. We make sure that our people have the opportunity to grow in their career paths and that they are rewarded for their dedication.

about Arendt

We are lawyers, regulatory consultants, business advisors, corporate and funds services experts.

We bridge the gap between legal advice and its implementation.

We adopt an integrated approach to solving our clients' business issues.

We are Arendt - the leading legal and business services firm in Luxembourg.

about Arendt & Medernach

Arendt & Medernach is the leading independent business law firm in Luxembourg. The firm's international team of 350 legal professionals represents clients in all areas of Luxembourg business law, with representative offices in Dubai, Hong Kong, London, Moscow, New York and Paris. Our service to clients is differentiated by the end to end specialist advice we offer, covering all legal, regulatory, taxation and advisory aspects of doing business in Luxembourg.

practice areas

Administrative law, Property, Construction & Environment

Bank lending & Structured finance

Banking & Financial services

Capital markets

Commercial & Insolvency

Corporate law, Mergers & Acquisitions

Litigation & Dispute resolution

EU Financial & Competition law

Employment law, Pensions & Benefits

IP, Communication & Technology

Insurance & Reinsurance law

Investment management

Private equity & Real estate

Private wealth

Tax law

**Bring value,
get value,
be valued.**



Quels sont vos domaines d'activité ?

Arendt & Medernach a une expertise de haut niveau dans tous les domaines du droit des affaires couvrant notamment les fonds d'investissements, le Private Equity & Real Estate, le droit des sociétés-fusions/acquisitions, le droit fiscal et le droit bancaire et financier.

Quels sont les points forts de votre étude ?

Arendt & Medernach est un cabinet luxembourgeois indépendant de premier plan. Notre expertise de haut niveau est reconnue dans tous les domaines de compétences et nous tenons le plus grand nombre de top tiers rankings dans les « international league tables ». Ceci nous permet d'offrir à nos clients un éventail complet de services juridiques et de conseil, adapté à leurs besoins particuliers.

C'est donc un contexte idéal pour offrir à nos collaborateurs un environnement de travail de choix. Nos collaborateurs sont rapidement exposés à des missions d'envergure internationale, l'organisation du travail favorise la diversité des expériences et des cultures, la mobilité, l'apprentissage dans un esprit de partage et d'équipe.

Bénéficiez-vous d'un réseau international ?

L'étude a des bureaux de représentation établis à Dubaï, Hong Kong, Londres, Moscou, New-York et Paris pour servir et développer sa clientèle internationale. Par ailleurs l'étude fait partie du plus important réseau mondial de cabinets indépendants « Lex Mundi ». Ce réseau, nos clients, nos bureaux de représentation sont autant d'opportunités de secondments pour nos collaborateurs.

Est-ce que votre étude/entreprise offre des activités en dehors du quotidien ?

Comme nous aimons le dire, nous travaillons beaucoup pour l'excellence mais les moments de détente sont à hauteur et partie intégrante de nos valeurs. Les moments de rencontre se font à tous les niveaux dans l'organisation, que ce soit à l'échelle globale pour un week-end ski annuel devenu mythique et le traditionnel repas de Noël, ou à l'échelle des

équipes pour des activités de team building. Aussi à l'initiative des collaborateurs nous avons par exemple une équipe de foot, une chorale, une préparation au marathon de Luxembourg, etc. Il est rare qu'une semaine se passe sans un évènement social.

A partir de quelle année d'études occupez-vous des stagiaires ?

L'étude accueille annuellement plus de 75 stagiaires, principalement aux niveaux Master 1 ou Master 2 en droit.

Comment se présente en premier lieu l'encadrement du stagiaire au sein de l'étude, en deuxième lieu son suivi pendant le temps du stage et en dernier lieu, son départ ?

L'étude donne la possibilité aux stagiaires d'intégrer une équipe (en principe entre 5 et 40 personnes), composée essentiellement d'un associé et de collaborateurs de différents niveaux d'expérience.

Dès le premier jour de stage, les stagiaires participent aux présentations et formations d'accueil leur donnant les clés d'utilisation des outils et de l'environnement de travail. Ils sont suivis par un tuteur issu de l'équipe dans laquelle ils travaillent et en parallèle ils ont une personne de contact au sein des Ressources Humaines qui les suit pendant et après leur stage. Très vite les stagiaires sont mis dans le bain au sein de l'équipe. Ils ont la possibilité de travailler avec tous les membres de l'équipe et ils interviennent sur des dossiers juridiques pour une clientèle nationale et internationale. Ils effectuent des recherches juridiques, rédigent des documents juridiques, participent aux conférence calls avec le client et d'une manière plus générale, ils participent à la vie des dossiers.

Afin de leur permettre de se former au mieux pendant le stage, les stagiaires ont la possibilité de participer aux formations et aux séminaires qui sont proposés aux collaborateurs de l'Etude.

Avant le départ, les stagiaires ont un entretien de fin de stage avec les Ressources Humaines qui permet de faire le point sur le stage et pour discuter des projets futurs du stagiaires.

Les enjeux et défis de la FinTech avec Maître Marc Mouton

Partner – Banking and Financial Services Arendt & Medernach

La finance est en train de se réinventer à l'aide des nouvelles technologies. Que faut-on entendre par la notion de « Fintech » ?

Le terme « FinTech » est couramment utilisé plus pour désigner les nouvelles technologies utilisées pour fondamentalement changer et améliorer la manière dont les services financiers sont prestés (le terme anglais de « disruption » est souvent utilisé dans ce cadre). Ces technologies sont utilisées à la fois par des nouveaux entrants afin de concurrencer les acteurs établis, ainsi que par ces derniers afin de moderniser leur offre.

Comment est-ce que la FinTech innovera les marchés financiers du futur ? Quelles sont les avantages ?

La FinTech s'étend à de nombreux domaines. On peut notamment citer les suivants (sans être exhaustif) :

- *le domaine des crypto-actifs ou « tokens » et autres utilisations de la technologie « blockchain » : par exemple les monnaies virtuelles ou la représentation au sein de « tokens » de droits ou d'actifs afin de permettre leur inscription et circulation au sein de registres de données partagés (distributed ledger technology ou blockchain) qui offrent certains avantages en matière de sécurité de traçabilité des transactions ;*
- *le domaine de la « regtech » : le développement de solutions technologiques permettant de se conformer plus aisément aux exigences réglementaires applicables ;*
- *le domaine de l' « insurtech » : l'utilisation des nouvelles technologies dans le domaine*

de l'assurance et de l'intermédiation en assurance ;

- *le domaine de la « paytech » : l'utilisation des nouvelles technologies pour offrir des nouveaux moyens de paiements ou moderniser les moyens actuels ;*
- *le domaine de la « big data » et de l'intelligence artificielle : l'exploitation et l'analyse de quantités importantes de données afin de détecter par exemples des tendances / évolutions / comportements pouvant être utiles pour fournir des services de façon optimisée ;*
- *le domaine de la « fundtech » : l'utilisation des nouvelles technologies dans le domaine des fonds d'investissement et de leurs fournisseurs de services ;*
- *le domaine du « crowdfunding » : faciliter les investissements et prêts entre personnes ;*
- *le domaine du « robo-advice » : la prestation automatisée de certains services financiers tels que le conseil en investissement ;*
- *le domaine de la cyber-sécurité : indispensable pour que les services susmentionnés puissent être fournis dans un cadre sécurisé.*

Les avantages sont généralement une « user experience » améliorée, des frais réduits et dans l'idéal une sécurité accrue pour les utilisateurs.



Maître Marc Mouton

Quel domaine des marchés financiers va changer le plus à cause de ces nouvelles technologies ?

L'impact est assez généralisé, mais le domaine des paiements sera probablement impacté de manière importante et à plus longue échéance les services d'investissement.

Quelles sont les dangers qui y sont liés ?

L'utilisation accrue de la technologie dans le secteur financier exige que les risques liés à l'utilisation de cette technologie soient de mieux en mieux maîtrisés – d'où l'importance croissante des exigences en matière de cyber-sécurité et de protection des données.

Outre de nombreuses exigences déjà applicables dans ce domaine, il est à noter que les autorités européennes viennent d'adopter au sein du « Digital Finance Package » un projet de règlement dans le domaine de la cyber-sécurité.

D'autres considérations ont trait à la protection des utilisateurs des services en question. Alors qu'une grande partie des activités FinTech sont d'ores et déjà réglementées, les autorités étendent leur surveillance dans ce domaine. De nouveau, on peut citer le récent « Digital Finance Package » qui comprend également un projet de règlement européen relatif aux marchés des crypto-actifs.

Enfin, la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme a son

importance dans le domaine FinTech, comme dans tous les domaines de la finance. Il est à noter que la Cinquième Directive Anti-Blanchiment a d'ores et déjà étendu l'application des règles pertinentes aux prestataires de services d'échange de monnaies virtuelles et aux prestataires de services de portefeuilles de conservation de monnaies virtuelles.

Les « cryptocurrencies » gagnent de plus en plus en popularité. Vivra-t-on prochainement dans un monde régi par la monnaie virtuelle ?

La monnaie virtuelle a d'ores et déjà une existence indéniable et son utilisation tend à se généraliser de plus en plus.

De manière générale, sa valeur tend toutefois à être encore assez volatile et nombre d'acteurs intervenant dans ce domaine ne sont pas encore réglementés de sorte qu'une approche prudente est de mise.

Du point de vue des juristes, quels problèmes juridiques pourraient se poser ?

Le principal défi (assez passionnant!) pour les juristes est de déterminer comment les nouveaux concepts sont à interpréter et manier

dans le cadre juridique actuel et comment faire usage des évolutions législatives et réglementaires dans ce domaine.

À titre d'exemple, des problématiques intéressantes se posent notamment concernant (i) la qualification juridique de crypto-actifs, leur transfert et leur conservation, ainsi que leur compatibilité avec certaines exigences plus générales (notamment la réglementation en matière de protection de données), (ii) la nature juridique de nouveaux phénomènes tels que les smart contracts, (iii) le droit applicable en cas de recours à la technologie blockchain par des participants situés dans différents pays, etc.

Comment est-ce que la technologie pourrait-elle changer le métier du juriste dans le futur ?

Il y a au moins deux volets à cette question :

- 1) D'une part le juriste devra acquérir certaines connaissances techniques : le juriste devra s'intéresser aux bases du fonctionnement de certaines technologies afin de pouvoir analyser les problématiques juridiques qui se posent dans ce cadre et conseiller / défendre ses clients dans les domaines en question.*
- 2) L'impact sur l'activité du juriste lui-même (legaltech) : la technologie facilitera également le métier du juriste dans le futur, notamment en fournissant un support de plus en plus sophistiqué dans le cadre des recherches juridiques, de l'analyse de documents (due diligence) et en automatisant la préparation de certains documents standard. Ceci permettra au juriste de se concentrer sur des tâches plus complexes et intéressantes.*

Quelle approche est-ce que le Luxembourg adopte par rapport à la FinTech en général ?

Le Luxembourg adopte une approche ouverte et favorable à la Fintech.

On peut citer notamment :

- les différents accélérateurs mis en place par des acteurs publics et privés pour favoriser la création et le développement d'entreprises actives dans ce domaine ;
- les initiatives législatives du gouvernement, qui ont abouti notamment à des modifications législatives reconnaissant la possibilité de maintenir des comptes titres au sein de registres de données partagés (blockchain) et d'émettre des titres dématérialisés en utilisant cette technologie ;
- les connaissances et compétences poussées des autorités de surveillance dans ce domaine ;
- la présence de nombreux acteurs privés actifs dans ce domaine, qu'il s'agisse d'acteurs établis ou de start-ups.

Est-ce que le marché de la FinTech va se développer davantage au Luxembourg ? Et pourquoi ?

On peut s'attendre à ce que la FinTech va se développer davantage au Luxembourg étant donné qu'il s'agit d'un phénomène qui affecte l'intégralité de l'industrie financière, présente en force au Luxembourg, et que le Luxembourg suit une politique favorable aux évolutions technologiques.

Le métier de l'Huissier de Justice avec Maître Carlos Calvo

Comment définiriez-vous votre rôle d'huissier ? Quelles sont les principales missions ?

L'huissier de justice est un officier public et ministériel, délégataire d'une parcelle de la puissance publique.

En effet, l'huissier de justice est le seul à pouvoir procéder à la signification des actes et l'exécution des décisions de justice.

Les missions et tâches confiées à un huissier de justice sont diverses et variées.

La signification des actes introductifs d'instance, des décisions de justice et des voies de recours est suivi de l'exécution de titres exécutoires.

*Une autre partie de notre activité consiste à effectuer des **constats** de toute sorte : états des lieux, avancement de chantier, troubles de voisinage, concurrence déloyale, diffamation sur les réseaux sociaux ...*

Finally, les ventes aux enchères sont également organisées par les huissiers de justice.

Nous sommes mandatés par des avocats, des particuliers, des petites et moyennes entreprises, mais les différentes administrations de l'État ou les Communes peuvent également faire appel à nous.

En règle générale, la moitié de la journée se passe au bureau et l'autre moitié à l'extérieur.

Quel a été votre parcours professionnel et pourquoi avez-vous choisi ce métier souvent méconnu est malentendu ?

J'ai effectué mon stage d'huissier de justice au sein de l'étude Patrick HOSS. Mon patron de stage était très exigeant et m'a inculqué la précision et la rigueur intellectuelle.

Pendant la première partie de mon parcours professionnel, je remplaçais plusieurs huissiers de justice lors de leurs congés ou en cas de maladie. Ceci m'a permis d'apprendre le métier sur le terrain.

Dans le même temps, pour arrondir mes fins de mois, j'étais enseignant dans une école primaire. J'y suis resté deux ans. Chacune de ces expériences ont été enrichissantes et très fructueuses.

Vous êtes le Président du Conseil de la Chambre des Huissiers de Justice, en quoi consiste votre tâche dans cette position unique ?

La Chambre des huissiers de justice est composée de tous les huissiers de justice du Grand-Duché de Luxembourg. Je me suis intéressé dès le début de ma carrière à l'éthique et à l'organisation de la profession.

Une de mes premières missions consistait à représenter le Luxembourg à l'Union Internationale des Huissiers de

Justice. L'UIHJ est la maison mère des huissiers de justice au niveau international. Cela m'a permis de faire des rencontres incroyables, de nouer de nouvelles amitiés et de développer mon réseau. Plus tard, lors de formations au Cameroun, Afrique du Sud, Thaïlande, j'ai eu l'opportunité de faire rayonner le droit luxembourgeois et de parler de mon pays. Je suis également secrétaire de l'EUIHJ (Union Européenne des Huissiers de Justice).

Au niveau national, j'organise et prends part aux réunions avec le Ministère de la Justice. Je suis également membre du comité de pilotage des CCDL (Cours Complémentaires en Droit Luxembourgeois).

Que pensez-vous de cette étiquette négative que l'on colle généralement aux huissiers de justice ?

Le métier d'huissier de justice reste méconnu du grand public. L'huissier de justice souffre d'une mauvaise réputation, injustifiée mais tenace. Le regard posé sur cette profession est en grande partie négatif, et ce, qu'il émane d'un citoyen lambda ou des autres professionnels du système socio-judiciaire !

Bien que cette profession soit indispensable, le sort qui lui est réservé est comparable à celui jeté sur le boucher en abattoir ou

le croque-mort. Ce travail s'inscrit au rang des métiers honnis, maudits... A l'instar du fossoyeur, l'huissier de justice est la personne que l'on espère ardemment ne jamais découvrir devant sa porte.

Un des exemples le plus parlant remonte au XIXème siècle. A l'époque, le juge pouvait ordonner à l'huissier de constater les mises à mort, c'est-à-dire qu'il devait assister à la décapitation par guillotine des condamnés.

Un autre exemple concerne les constatations d'adultère, tâche qui incombait à l'huissier. On lui ordonnait de débarquer en pleine nuit chez l'amant ou l'amante pour prendre en flagrant délit l'époux ou l'épouse infidèle.

L'essor des nouvelles technologies posent également des problèmes pratiques : tout va très vite et on est régulièrement sollicité à la dernière minute. Les besoins de la profession évoluent donc en conséquence. On a besoin de plus en plus de juristes à l'étude, car le travail est devenu de plus en plus compliqué.

Par contre l'agression physique, contrairement aux préjugés est extrêmement rare.

Quand j'étais tout jeune huissier, j'ai été mandaté par un bar pour faire la tournée des cafés de la Ville de Luxembourg.

Ce client n'avait pas l'autorisation pour ouvrir son bar au-delà de 1.00 heures du matin. Tous les soirs, à 1.05 heures, un policier zélé venait verbaliser mon client, mais pas les autres. Le gérant du bar lésé est donc venu me voir et m'a demandé de constater l'ouverture et la fermeture de tous les cafés.



Il est ensuite allé devant le juge pour lui présenter les constats des bars encore ouverts après une heure du matin. Le juge a fini par annuler les 35 PV de mon client.

Pour finir, quels conseils pourriez-vous donner à quelqu'un qui souhaiterait s'engager dans la même voie.

Quelles sont les difficultés qu'un huissier peut rencontrer dans l'exercice de sa fonction ?

On se retrouve souvent en porte à faux entre les avocats du défendeur et du demandeur. Il faut bien comprendre que l'huissier joue également un rôle social. Il est au cœur des relations entre un créancier et son débiteur. Par exemple, il arrive régulièrement qu'un débiteur, condamné à s'acquitter de sa dette, soit démuné et propose donc, de bonne foi, de régler par acompte. Or, il est fréquent que le créancier refuse et demande une vente aux enchères des biens du débiteur. Une telle vente aux enchères est inutile car ces biens n'ont pas de valeur vénale.

Une anecdote à nous raconter ? Et si vous aviez une chose à changer, ce serait quoi ?

Un jour, j'ai dû expulser un locataire de son appartement pour loyers impayés. Accompagné d'un serrurier, d'officiers de police judiciaire, de déménageurs et du service logement de la Ville de Luxembourg, je me suis rendu sur les lieux. Le locataire était absent. Au moment d'ouvrir la porte d'entrée, celle-ci se bloque contre une montagne de bouteilles. Bouteilles que j'ai dû escalader. L'odeur dans l'appartement était infecte, nauséabonde. Et pour cause : toutes ces bouteilles étaient remplies... d'urine !

Il faut déjà être passionné par le droit et maîtriser la procédure civile et les voies d'exécution. Ensuite, il faut aimer conduire, se déplacer, être seul, prendre des décisions immédiates. L'aspect socio-psychologique joue également un rôle prépondérant, puisqu'il faut être à l'écoute et savoir jongler entre les droits des demandeurs et des défendeurs. En résumé, « il ne faut pas sortir le canon pour tuer la mouche » tout en faisant preuve d'humanité ou d'intransigeance, selon les cas.

Autre anecdote :

Conférence du Jeune Barreau de Luxembourg



Qui sommes-nous ?

Fondée en 1923, la Conférence du Jeune Barreau de Luxembourg (« CJBL » ou « Jeune Barreau ») est l'institution qui représente et veille aux intérêts des jeunes avocats.

Depuis près d'un siècle, le Jeune Barreau se consacre à accompagner ses membres et les initier aux règles de la profession d'avocat, ce dans une optique de cultiver la solidarité confraternelle tout en assurant le rayonnement des Barreaux de Luxembourg et de Diekirch tant à l'étranger que sur le territoire national.

La CJBL est représentée par un Comité de 14 membres élus par leurs pairs.



Que faisons-nous ?

Le Jeune Barreau constitue un interlocuteur privilégié du Ministère de la Justice, des Barreaux luxembourgeois, de l'ANELD (Association Nationale des Etudiants Luxembourgeois en Droit), de l'Université de Luxembourg et de nombreux autres acteurs du monde juridique au Luxembourg.

Dans un univers professionnel parfois jugé trop « rigide » ou trop « fermé », la philosophie du Jeune Barreau est avant tout de fédérer ses membres, dans une démarche dynamique et positive, tout en favorisant la communication entre avocats.

Portée par un comité engagé et résolument motivé, la CJBL œuvre ainsi à la fois dans le domaine de l'approfondissement des connaissances juridiques des avocats via notamment l'organisation de conférences et de formations pratiques portées par des intervenants spécialisés, mais aussi dans l'optique de rassembler et de maintenir l'entente confraternelle entre les jeunes avocats et l'ensemble des membres de la famille judiciaire via l'organisation d'événements festifs et d'activités ludiques, tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

 : [jeune_barreau_luxembourg](https://www.instagram.com/jeune_barreau_luxembourg)

 : Conférence du Jeune Barreau de Luxembourg

 : denis.weinquin@barreau.lu

Via notre site internet : www.cjbl.lu

Le droit de l'espace au Grand-Duché de Luxembourg

L'intérêt pour le droit de l'espace et les activités liées aux technologies de l'espace prend corps au Grand-Duché de Luxembourg suite à la création de la Société européenne des satellites (SES) en 1985 et le lancement du satellite ASTRA 1A en décembre 1988. Depuis, la société SES dont le siège social est établi à Betzdorf (Luxembourg) est devenue un des plus grands opérateurs de satellites géostationnaires au monde.

Dans les années 2000, le Grand-Duché a renforcé son engagement dans les activités spatiales, entre autres, en adhérant en 2005 au Traité sur les principes régissant les activités des États en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes (Traité de l'espace) et en devenant, la même année, membre de l'Agence spatiale européenne, pour laquelle le Luxembourg a endossé aux côtés de la Suisse le rôle de coprésident entre 2012 et 2015.

Au début de l'année 2016, le Luxembourg a créé l'événement en lançant l'initiative de politique économique "spaceresources.lu" en vue d'attirer au Luxembourg des acteurs privés dans le domaine de l'exploration et de l'utilisation des ressources de l'espace. La première étape de mise en place de cette initiative fut la promulgation de la loi réglementant l'agrément et la surveillance des missions d'exploration et d'utilisation des ressources de l'espace. La loi du 20 juillet 2017 sur l'exploration et l'utilisation des ressources de l'espace entrée en vigueur en août de la même année reconnaissant expressément dans son premier article que les ressources de l'espace sont susceptibles d'appropriation, devint ainsi la première loi adoptée au sein de l'Union européenne créant un cadre juridique approprié pour les opérateurs spatiaux qui entendent mener des activités d'exploration et d'utilisation des ressources de l'espace extra-atmosphérique.

Par la suite et afin de renforcer l'écosystème des activités d'exploration, d'exploitation et d'utilisation des ressources de l'espace extra-atmosphérique en cours de construction au Luxembourg, un accord de coopération a été signé le 4 août 2020 entre le ministère de l'Économie et le Luxembourg Institute of Science and Technology (LIST) en vue de la création au Luxembourg, d'un nouveau centre de recherche «European Space Resources Innovation Centre» («centre d'innovation européen pour les ressources spatiales»). La création du prédit centre permettra d'une part, de développer des compétences dans le domaine de l'exploration et de l'utilisation des ressources de l'espace et d'autre part, à terme de positionner le Luxembourg en tant que pôle européen de l'exploration et de l'utilisation des ressources spatiales (dont le marché est évalué par un grand cabinet d'audit entre 73 et 170 milliards d'euros d'ici à 2045 avec à la clef 845.000 à 1,8 million d'emplois à temps plein).

SCHILTZ & SCHILTZ est reconnu au Luxembourg comme cabinet d'avocats avec un esprit d'innovation. A côté d'une expertise extensive dans le domaine des technologies financières (FinTech), SCHILTZ & SCHILTZ a conseillé le gouvernement luxembourgeois sur le cadre juridique afin de soutenir le développement économique dans l'industrie spatiale et ainsi se trouve dans une position excellente pour répondre à toutes les questions relatives au droit de l'espace.

Jean-Louis Schiltz en tant qu'associé principal chez SCHILTZ & SCHILTZ, ancien ministre au Luxembourg au sujet des médias, de la télécommunication, de la technologie, du développement international et de la défense et professeur (hon.) à l'Université du Luxembourg, a joué un rôle primordial lors de la rédaction de la loi luxembourgeoise encadrant les activités spatiales.



Au vu de l'accroissement des activités menées dans l'espace par les acteurs privés et afin d'attirer au Luxembourg davantage d'acteurs privés, un nouvel projet de loi « portant sur les activités spatiales et modifiant : 1° la loi modifiée du 9 juillet 1937 sur l'impôt sur les assurances dite « Versicherungssteuergesetz » ; 2° la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu » a été déposé à la Chambre des Députés le 12 juin 2018. Le projet de loi met en place, entre autres, un régime d'autorisation, de surveillance et de sanctions des activités spatiales. Par ailleurs, ledit projet de loi introduit également un registre national des objets spatiaux, pour lesquels le Grand-Duché de Luxembourg assume une obligation d'immatriculation (inscription au registre d'un objet lancé dans l'espace extra-atmosphérique) en vertu de l'article VIII du Traité de l'espace. Ainsi, les activités spatiales au Luxembourg actuellement régies par l'article 20 de la loi modifiée du 27 juillet 1991 sur les médias électroniques (à l'exception des activités visées par la loi du 20 juillet 2017 précitée) seront dans un futur proche régies par la loi dont le champ d'application est exclusivement dédié aux activités spatiales. L'adoption du projet de loi sur les activités spatiales permettra non seulement de diversifier le secteur spatial mais également d'attirer de nouveaux acteurs actifs dans le secteur spatial à s'établir au Luxembourg.

En modernisant sa législation spatiale, le Luxembourg cherche à répondre au mieux aux nouveaux changements et tendances qui s'opèrent dans le secteur spatial. Afin entre autres de promouvoir sa nouvelle législation spatiale, le Luxembourg a créé, le 12 septembre 2018, une agence spatiale du Luxembourg (« Luxembourg Space Agency ») à orientation commerciale.

Présentée comme un des acteurs clés dans la réalisation de l'objectif de faire passer le poids du secteur spatial à 5% du PIB luxembourgeois, l'agence spatiale du Luxembourg - placée sous l'autorité du ministère de l'Economie - a pour principal objectif la promotion et le soutien du développement économique de l'industrie spatiale du Grand-Duché. Dans le cadre de ses nombreuses missions, l'agence spatiale, entre autres, pilote et dirige l'initiative SpaceResources.lu, définit et met en œuvre la stratégie spatiale nationale, gère les relations du pays avec les autres agences spatiales au niveau international. Les principaux partenaires de l'agence spatiale sont: la Chambre de Commerce, l'Agence pour le développement de l'emploi, le Groupement luxembourgeois de l'aéronautique et de l'espace, l'Institut de la Propriété Intellectuelle Luxembourg (IPIIL), le Luxembourg Science Center (LSC), le Luxembourg Space Tech Angels (LSTA), Luxinnovation, le Fonds National de la Recherche (FNR), la société SES, la Société Nationale de Crédit et d'Investissement (SNCI), Technoport, l'Université du Luxembourg.

Afin de financer les nouvelles activités innovantes dans l'industrie spatiale, un fonds d'investissement dédié au financement des activités spatiales a été établi par l'agence spatiale du Luxembourg en collaboration avec des partenaires des secteurs public et privé luxembourgeois. Il est à noter toutefois que le Luxembourg n'a pas attendu l'établissement d'un

fonds d'investissement spécialisé pour financer de nombreux projets en matière de recherche et de développement des activités économiques dans le secteur spatial. L'un des exemples est le financement par le Luxembourg du projet dit « emergency.lu » (qui a été conçu principalement pour répondre aux besoins en communication dans le cadre d'une crise humanitaire) lancé par le gouvernement luxembourgeois avec l'appui des entreprises de l'industrie aérospatiale luxembourgeoise en 2011. Plus récemment, le 13 novembre 2019, Paulette Lenert, ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire du Luxembourg et Simonetta Di Pippo, directrice du Bureau des affaires spatiales des Nations unies (UNOOSA), ont signé un accord de financement visant à soutenir le nouveau projet de l'UNOOSA intitulé "Space Law for New Space Actors".

Le Luxembourg ne cesse d'engager le dialogue et de multiplier des partenariats avec de nombreux Etats actifs dans le secteur spatial avec pour objectif principal de diversifier son économie en développant et s'appuyant sur une industrie dite « new space » (« nouvel espace »). A ce jour, et nonobstant le fait que le secteur spatial est un secteur en voie de développement, plus d'une vingtaine d'entreprises nationales et internationales actives dans le secteur spatial se sont d'ores et déjà installées au Grand-Duché. Afin d'assurer la position compétitive de ces entreprises ainsi que de l'industrie spatiale luxembourgeoise en général, le Luxembourg met en place des mesures de soutien financier et réglementaire. Plus encore, le Luxembourg soutient les infrastructures éducatives et de recherche ce qui a permis à un

certain nombre de centres et d'organisations de recherche publiques luxembourgeois de voir le jour. Dans ce contexte, un rôle clé est attribué à l'Université du Luxembourg chargée de former des cadres compétents et de haut niveau qui pourront à la longue intégrer les centres et organismes de recherche, les entreprises actives dans le secteur spatial ou les institutions étatiques ou autres. L'Université du Luxembourg offre, dès à présent, des formations spécialisées et interdisciplinaires dans le domaine des services de communication électroniques et des technologies de l'espace.

Cet ensemble de mesures prises par le Luxembourg visent ainsi à poursuivre le développement des activités économiques et de recherche dans le secteur spatial qui - comme l'a souligné à maintes reprises le gouvernement luxembourgeois – est un des axes prioritaires de diversification et de pérennisation des activités économiques du Luxembourg.

[Ella Homov](#),
Juriste, Schiltz & Schiltz S.A.
Doctorante en droit de l'espace, Université du Luxembourg

Études de droit en Chine

Hugues de Zélicourt

Legal Counsel, China Construction Bank

A quand remonte votre intérêt pour la Chine et quels liens entretenez-vous encore aujourd'hui avec ce pays ?

Tout s'est fait un peu par le plus grand des hasards. J'ai eu la chance de faire mes années de lycées en Allemagne dans une école internationale qui proposait des activités extra-scolaires et plus particulièrement des cours de mandarin à ceux qui étaient intéressés. La professeure de l'époque a su transmettre sa passion et a transmis sa flamme à certains élèves, dont moi. J'ai ensuite décidé de garder le chinois et la Chine comme fil conducteur de mes études par intérêt personnel et comme stratégie pour me différencier des autres. D'abord un premier cycle post-bac sur le campus délocalisé de Sciences-Po Paris au Havre pour le programme Euro-Asie où chacun apprend une langue asiatique et où les cours sont faits de manière à toujours établir des comparaisons avec l'Asie comme par exemple un module de droit constitutionnel français où l'on regarde ce qui se fait en Chine, au Japon ou en Corée. J'ai eu l'opportunité dans le cadre de ce programme de passer un an à Pékin pour un programme intensif de langue et d'immersion dans la vie locale.

J'ai ensuite poursuivi mes études de droit sans pouvoir réellement garder ce lien chinois mais avec en tête l'envie de retourner à Pékin le plus vite possible. Cela ne s'est concrétisé qu'après le barreau lors de mon LL.M. à Peking University.

Dans ma vie professionnelle ce lien est allé crescendo : j'ai exercé pendant presque deux ans et demi chez Arendt à Luxembourg, et dès qu'un

dossier avec un lien direct ou indirect avec la Chine se présentait il était pour moi. J'ai pu être en contact avec des cabinets d'avocat chinois et avec des clients de Hong Kong ou de Chine continentale ce qui est assez rare je pense pour un junior. J'ai tout récemment rejoint l'équipe juridique de la China Construction Bank toujours à Luxembourg : tous mes collègues sont aujourd'hui Chinois, ce qui est pour moi une opportunité unique de renforcer mes liens avec l'Empire du Milieu. C'est pour moi une étape importante pour me rapprocher du droit bancaire que j'ai aussi étudié et un poste qui me rapproche de mon objectif final : retourner en Chine le plus vite possible.

Quel programme avez-vous suivi en Chine et que conseillez-vous aux étudiants en droit qui comme vous souhaiteraient suivre un programme de LL.M. dans ce pays ?

L'intitulé exact du LL.M. est « Chinese civil and commercial law ». J'ai opté pour ce programme offert par Peking University puisqu'il permet d'une part de suivre les différents cours en anglais ou en mandarin selon ce que chacun veut faire et, d'autre part, car c'est un master professionnel où les cours sont donnés par des avocats ou juristes de renom et que donc il n'est pas que théorique comme certains programmes offerts dans d'autres universités. Le cursus dure deux ans (comme la majorité des masters chinois) et c'est suffisant pour acquérir la base du droit chinois : la première année est réservée aux cours et la suivante pour l'écriture du mémoire de LL.M. Certains de mes camarades de promotion sont restés en Chine pour écrire ce

mémoire en parallèle d'un stage, de mon côté je suis revenu à Paris pour suivre les cours de l'école d'avocat en ne retournant à Pékin que quelques fois pendant l'année.

Mes conseils sont en fait des choses évidentes : bien se renseigner sur les programmes proposés par les différentes universités, quand je faisais mes candidatures j'ai été marqué par les différences entre des masters qui ont le même nom dans différentes universités. Certains sont plus théoriques d'autres sont plus orientés vers la pratique, certains sont des programmes en anglais pour des étudiants chinois, d'autres des cours réservés aux étrangers (ces cours sont souvent plus « critiques » vis-à-vis du droit et de la pratique chinoise, notamment au regard des libertés). Il faut bien savoir ce que l'on veut. Une fois le programme choisi suivre à la lettre le processus de candidature et s'y prendre en avance : les documents soumis aux jurys doivent être des traductions certifiées si l'original n'a pas été établi en anglais par exemple. Tout cela prend du temps et de l'énergie : les demandes des universités sont parfois franchement alambiquées (il me fallait une photo d'identité au format passeport réalisée sur un fond bleu – ce n'est pas simple de trouver un photographe qui fait ça !). Enfin il faut bien se renseigner sur les différentes bourses que les gouvernements peuvent donner : une bonne économie est réalisable par ce biais. Pour le reste c'est assez classique : trouver un logement une fois sur place et ne pas perdre, comme moi, les documents nécessaires pour obtenir le visa étudiant.

Derniers petits éléments, selon les programmes il n'est pas nécessaire de parler mandarin pour postuler, il y a de toute façon une obligation de suivre des cours de langue en plus des cours de droits donc les novices pourront apprendre la langue sans problème.

Vous avez donc vécu en Chine pendant quelques années, quels sont vos conseils pour ceux qui voudraient faire de même ?

Les débuts sur place peuvent être un peu ardu : il faut faire face à un système administratif lourd, à une langue compliquée et des traditions bien différentes. Lors de mon premier séjour là-bas, les premiers mois ont été une succession de problèmes avec l'administration, mais une fois tout réglé et le moment d'adaptation terminé tout est devenu vraiment fantastique. Il ne faut donc pas se décourager.

Il vaut aussi choisir sa ville : Shanghai est la capitale économique, c'est une ville plus touristique, avec beaucoup d'expatriés etc... ont peut bien y survivre en anglais sans problème... Pékin est la capitale politique, plus traditionnelle,



Peking University Library
Source: Peking University site

si la jeune génération est anglophone, impossible de communiquer en anglais avec les chauffeurs de taxi ou les personnels administratifs – la vie est plus compliquée de ce point de vue, mais c'est une opportunité unique d'apprendre à se débrouiller et d'apprendre le mandarin. Derniers points : visiter le plus possible dès que possible : le pays est tellement grand qu'il ne faut pas perdre une minute et surtout il ne pas oublier que nous somme deux parties du monde vraiment différentes et que chacun a ses usages : il faut garder l'esprit ouvert, s'adapter et parfois se remettre en question.

Quel est votre endroit préféré en Chine ?

Il y en a deux à égalité : le premier est le Temple des Lamas à Pékin – le bâtiment millénaire est coincé entre plusieurs voies rapides et pourtant l'atmosphère à l'intérieur du complexe monastique est saisissante : tout est calme, l'air est parfumé avec les bâtons d'encens allumés un peu partout. C'est un vrai havre de paix. Le second à égalité avec le premier est la Passe de Shanghai dans la province du Hebei, c'est l'endroit où la muraille de Chine rentre en contact avec la mer : c'est magique.

Que font aujourd'hui les entités chinoises à Luxembourg ?

Les banques chinoises sont présentes à Luxembourg depuis 1979 quand la Bank of China a ouvert dans la capitale, il y en a aujourd'hui sept qui ont leur siège européen en ville je crois. Ces structures permettent aux clients chinois d'investir en Europe et aux Européens de le faire en Chine via des structures très présentes à travers le monde. Les chiffres liés aux activités chinoises à Luxembourg sont assez éloquentes : 76% des fonds européens qui investissent en Chine le font via Luxembourg et 33% des fonds dans le monde passent par Luxembourg pour investir là-bas.

Pour ceux qui s'intéressent aux marchés de capitaux, plus d'un quart des obligations Dim Sum (ce sont les obligations en Yuan Chinois offshore et émises à Hong Kong) sont cotées sur le marché luxembourgeois, soit plus qu'à Hong Kong ! De même, en 2017, les fonds domiciliés à Luxembourg géraient déjà des actifs en en Yuan Chinois pour un équivalent de 41 milliards d'euros.

Le réseau sinophile est en fait assez étendu dans l'économie luxembourgeoise, il suffit de s'intéresser aux activités de la China-Luxembourg Chamber of Commerce (Chinalux) et autres regroupements de professionnels pour comprendre que tous les chiffres évoqués juste avant vont changer tant les projets sont nombreux.

Autant dire qu'il y a de quoi faire pour les juristes qui s'intéressent à cette activité !



Les offres
d'emploi actuelles

Les différentes procédures
de recrutement



Les informations sur
l'examen-concours

Des newsletters
et clips « métier »



GovJobs – Engagez-vous au service du citoyen

Le portail de recrutement de la Fonction publique



SECTEUR D'ACTIVITÉ :

Fonction publique

DESCRIPTION ET ATOUTS :

Avec plus de 20 ministères et de 120 administrations, la Fonction publique luxembourgeoise est omniprésente dans notre quotidien et assure le fonctionnement essentiel de notre société. Rien d'étonnant donc que les opportunités de travailler dans l'intérêt général ne manquent pas, que ce soit en tant que fonctionnaire, employé ou salarié.

À côté de la diversité des métiers, une carrière dans le service public implique également un développement professionnel en continu à travers une vaste offre de formations, ainsi que des opportunités de mobilité interne.

Des horaires de travail flexibles assurent par ailleurs l'équilibre entre le travail, la famille et le temps libre.

SPÉCIALISATIONS CHERCHÉES :

Afin de répondre à l'ensemble de ses missions de service public, la Fonction publique recrute des profils spécialisés dans tous les domaines et avec de nombreux niveaux de qualification – allant de moins de deux années d'études secondaires, en passant par le baccalauréat, jusqu'au master.

PROFIL RECHERCHÉ :

Nous sommes à la recherche de collaborateurs hautement motivés, qualifiés et spécialisés qui sont prêts à s'impliquer et à s'engager !

POSTES À POURVOIR :

- Fonctionnaires de l'État
- Employés de l'État (CDI / CDD)
- Salariés de l'État (CDI / CDD)



Engagez-vous au service du citoyen

Trouvez les postes vacants, l'inscription à l'examen-concours et bien plus sur [GovJobs.lu](https://www.govjobs.lu) !

COURS COMPLÉMENTAIRES EN DROIT LUXEMBOURGEOIS

Accès à la profession d'avocat :

La réussite des cours complémentaires en droit luxembourgeois (ci-après, les « CCDL ») conduit à l'obtention du certificat de formation complémentaire en droit luxembourgeois, constituant une condition préalable à l'admission aux professions libérales du domaine du droit (avocats, notaires, huissiers de justice).

A noter qu'il s'agit aussi en principe d'une condition pour accéder à la fonction publique étatique et communale luxembourgeoise dans le cadre de la carrière des juristes (magistrats, fonctionnaires).

Par ailleurs, de nombreux employeurs privés demandent que les candidats à un emploi soient détenteurs du certificat de formation complémentaire en droit luxembourgeois.

Les CCDL commencent généralement le 1er octobre et se terminent vers le 15 février.

Buts

Les cours complémentaires en droit luxembourgeois sont destinés à familiariser les étudiants, qui se destinent à une carrière professionnelle au Luxembourg mais qui ont en règle générale poursuivi la majorité de leur cursus universitaire dans une université étrangère, avec les particularités du droit luxembourgeois. Toutefois, le passage des CCDL est non seulement obligatoire pour les étudiants ayant suivi un parcours juridique dans une université étrangère, mais également pour les étudiants ayant suivi un enseignement universitaire juridique à l'Université du Luxembourg.

Les CCDL sont une formation de qualité axée sur les aspects pratiques de la vie professionnelle.

Contenu

A partir de la rentrée 2018/2019, le contenu du programme d'enseignement des CCDL a fait l'objet d'une réforme par rapport au régime antérieur (le passage vers le nouveau système fait l'objet de mesures transitoires destinées à maintenir les droits acquis).

Les matières enseignées sont réparties en trois groupes, portant sur « *Institutions et procédures* », « *Matières fondamentales* » et « *Matières spécialisées* ».

Chaque stagiaire doit obligatoirement valider un nombre déterminé d'heures dans chacun des groupes (48 heures pour le groupe 1 ; 36 heures pour le groupe 2 ; 42 heures pour le groupe 3), en étant libre au sein de chacun des trois groupes d'opter pour les matières de son choix (pour plus de détail, prière de consulter le programme officiel).

Chacune des matières choisies fait l'objet d'un contrôle des connaissances par voie d'examen écrit.

L'enseignement des CCDL est orienté, même s'il est théorique, le plus possible vers la pratique. Les cours sont dispensés par des professionnels choisis pour leurs compétences dans les différentes matières.

Critères de promotion

Toutes les matières doivent être validées pour permettre l'accès au stage judiciaire. Les CCDL sont sanctionnés par un certificat de formation complémentaire délivré par le Ministre de la Justice.

Le contrôle des connaissances a lieu sous forme d'épreuves écrites. Chacune des épreuves est notée sur 20 points.

Le certificat de formation complémentaire en droit luxembourgeois est délivré lors de la session ordinaire au stagiaire qui a obtenu dans chaque matière une note au moins égale à 10 points.

Le stagiaire peut se présenter à la session de rattrapage dans les matières dans lesquelles in n'a pas obtenu une note au moins égale à 10 points.

Le certificat de formation complémentaire en droit luxembourgeois est délivré lors de la session de rattrapage au stagiaire qui a obtenu dans chacune des matières interrogées au cours de cette session une note au moins égale à 10 points.

Aucune compensation n'est possible ni lors de la session ordinaire ni lors de la session de rattrapage.

Le stagiaire ayant conservé une note inférieure à 10 points dans une ou plusieurs matières après la session de rattrapage est admis à se réinscrire aux cours complémentaires en droit luxembourgeois, auquel cas il conserve le bénéfice des matières validées par une note au moins égale à 10 points.

En cas d'échecs successifs, il est admis à se réinscrire sans limites. Toutefois, il ne conserve le bénéfice des matières validées que pour une période maximale de deux années suivant son échec initial.

Langues d'enseignement

Les CCDL sont dispensés et les examens sont organisés en français. Toutefois, les cours peuvent comporter des éléments d'allemand. De la même manière, les examens peuvent comporter des notions d'allemand. La maîtrise de ces deux langues constitue par conséquent une condition à la réussite aux examens.

Conditions d'accès

Les candidats à l'inscription doivent être détenteurs soit d'un diplôme en droit délivré par une université étrangère répondant aux critères d'homologation tels que fixés par le règlement grand-ducal du 10 septembre 2004 fixant les critères d'homologation des titres et grades

étrangers, soit d'un grade de master en droit émis par l'Université du Luxembourg.

Pour les étudiants détenteurs d'un diplôme en droit final délivré par une université étrangère, la délivrance du certificat de formation complémentaire est soumise à l'homologation préalable de ce diplôme étranger. Les conditions de cette homologation sont régies par un règlement grand-ducal du 10 septembre 2004. Elle doit être sollicitée auprès du Ministre ayant l'enseignement supérieur dans ses attributions.

L'arrêté d'homologation peut intervenir en cours d'année seulement, mais la demande doit être déposée avant le début des cours.

Inscriptions et réinscriptions

Les inscriptions aux CCDL se font directement auprès du Ministère de la Justice.

La demande d'inscription doit être appuyée par les documents suivants:

une photo d'identité récente ;
une copie de la carte d'identité pour les stagiaires ressortissants d'un pays membre de l'Union européenne, respectivement copie de toutes les pages du passeport pour les stagiaires non-ressortissants d'un pays de l'Union Européenne ;
une copie du diplôme universitaire donnant accès aux CCDL ;
une copie de l'arrêté d'homologation du diplôme universitaire donnant accès aux CCDL ou, à défaut, une attestation de dépôt de la demande d'homologation auprès du Ministère de l'enseignement supérieur ;
un relevé d'identité bancaire, confirmant le numéro de compte IBAN du compte CCP ouvert auprès de l'établissement public Entreprise des Postes et Télécommunications, établi au nom du stagiaire.

Les stagiaires ont droit à une indemnité de stage s'élevant à 150.-EUR pendant la durée normale des CCDL.

Source : mj.public.lu

Pour toutes autres informations, les personnes intéressées peuvent s'adresser à :

Monsieur Marco Rossi
Marco.Rossi@mj.etat.lu
tel. : 247-88531

Quelques conseils pratiques pour les stagiaires

Certains jeunes diplômés se posent la question de comment organiser au mieux le passage des CCDL et surtout comment réussir ces derniers. Cette question n'est pas dénuée de tout sens puisque bon nombre d'étudiants ont suivi un parcours juridique à des universités, où très souvent, l'accent est plutôt mis sur la théorie que sur la pratique. A contrario, les CCDL sont orientés fondamentalement vers la pratique, ce qui s'avère également essentiel pour préparer les stagiaires à

l'exercice de nombreuses professions juridiques. Il est donc recommandable aux stagiaires ayant suivi un enseignement théorique de se familiariser avant ou en cours du passage des CCDL avec le système luxembourgeois très axé vers la pratique, notamment en faisant beaucoup de stages dans le milieu juridique.

Ceci dit, bon nombre de cabinets de la place exigent ou recommandent aux jeunes collaborateurs qui sont en cours de passage des CCDL de travailler en même temps au sein de leur Étude. Dans ce cadre, les cabinets proposent très souvent aux stagiaires des « formules » plus ou moins fixes qui règlent la répartition entre le travail dans l'Étude d'une part et la participation aux cours et examens dans le cadre des cours complémentaires d'autre part.

Or, la décision de travailler lors des CCDL doit être mûrement réfléchi. Étant donné que le nombre d'heures des cours a été fortement réduit lors de la réforme des cours complémentaires en 2018, il s'avère dorénavant parfois nécessaire d'approfondir soi-même certaines matières afin d'être au niveau exagéré par les professeurs, et ceci d'autant plus si la matière choisie n'a pas fait l'objet d'un enseignement approfondi dans le cadre de la formation universitaire. Par ailleurs, il est généralement fortement recommandable aux stagiaires de régulièrement retravailler leurs cours pour ne pas tomber dans le piège de devoir retravailler plusieurs mois de cours quelques semaines ou jours avant l'examen. La décision de travailler est donc une décision personnelle qui doit être prise par chaque stagiaire selon ses besoins et capacités individuelles.

Enfin, les CCDL attirent chaque année bon nombre d'étudiants en provenance de nos pays limitrophes (notamment francophones) qui ne sont pas familiers avec les langues officielles au Luxembourg. Il est fortement conseillé à ces personnes de suivre, le cas échéant, dès le début des CCDL, ou même avant le passage des CCDL, des cours de luxembourgeois et d'allemand pour éviter tout problème de compréhension, que ce soit lors des cours ou lors des examens.

EFFECTUER UN ERASMUS

Les études en droit donnent la possibilité de faire un Erasmus au cours du parcours universitaire.

Étant étudiante à la faculté de droit et de science politique à Montpellier, j'ai effectué un Erasmus au cours de ma Licence 3. En effet, pour les étudiants en droit en France on peut effectuer un Erasmus, soit au cours de la troisième année de licence, soit pendant la première année de master.

Le catalogue des destinations pour l'Erasmus est assez vaste et compte plusieurs pays européens,

Dès lors, mon choix est tombé sur Heidelberg pour plusieurs raisons. D'abord, l'université de Montpellier et celle de Heidelberg sont en jumelage, ce qui signifie que les deux villes favorisent les échanges socio-culturels et proposent des institutions ou programmes qui visent une intégration plus facile des personnes venant de la ville jumelée.

Ensuite, elle est la plus ancienne faculté de droit en Allemagne, fondée en 1386 et reconnue comme une des meilleures facultés pour les études en droit en Allemagne.

Enfin, en effectuant un stage auprès d'une étude d'avocats, je me suis rendu compte qu'il y a un manque d'avocats luxembourgeois qui ont des connaissances de base du droit allemand, alors qu'un certain nombre de dossiers présentent un lien avec le droit allemand. Donc, cet Erasmus m'a permis d'acquérir des connaissances sérieuses du droit allemand que j'estime opportunes pour mon projet professionnel.

Les raisons pour partir en Erasmus sont multiples ; l'Erasmus donne l'opportunité d'apprendre ou d'approfondir ses connaissances d'une langue, de connaître une nouvelle culture et des nouvelles villes. L'Erasmus favorise aussi une meilleure capacité d'adaptation, suite au fait d'être face à une autre langue, d'autres méthodologies de cours et modalités d'examens.

ainsi que des pays ne faisant pas partie de l'Union.

Selon le choix de pays, différentes modalités s'appliquent afin de faire une sélection des étudiants qui peuvent partir à cette destination. A savoir, pour les destinations plus lointaines, comme par exemple Montréal, il faut être un des meilleurs élèves de sa promotion. Pour d'autres pays ou villes, où les demandes ne sont pas tellement fortes, à savoir l'Allemagne, le critère de la maîtrise de la langue est le plus important.

Néanmoins, il existe quelques aspects qu'il faut prendre en compte qui peuvent constituer des inconvénients. S'agissant des démarches administratives, elles sont souvent abondantes et confuses ; on se retrouve souvent avec un retard non négligeable en ce qui concerne l'administration chargée pour le volet international de la faculté. Ces retards s'expliquent par la différence de périodes de l'année universitaire selon le pays d'accueil, qui n'est pas prise en compte par l'administration. De ce fait, on peut se retrouver face à une administration fermée à la fin de l'année universitaire et on se voit dans l'impossibilité d'envoyer tous les documents nécessaires afin de pouvoir obtenir à temps son relevé de notes de l'année en question.

D'ailleurs, les universités en France sont bien conscientes de ces retards pour les étudiants Erasmus et permettent une inscription malgré le fait que le relevé de notes manque et permettent dès lors de joindre ultérieurement le document manquant, afin de poursuivre les études.



OÙ ÉTUDIER ?

Au Luxembourg, en Belgique, en France, en Suisse, en Allemagne, en Autriche, au Royaume-Uni ou encore aux États-Unis... les possibilités sont nombreuses. D'ailleurs, l'ANELD recommande vivement de commencer les études en droit dans un des trois pays nommés en premier.

En Autriche ou en Suisse, l'homologation du diplôme est possible sous certaines conditions. Il y a cependant des divergences importantes selon les systèmes juridiques.

L'homologation du diplôme obtenu en Allemagne, aux États-Unis et au Royaume-Uni n'est pas garantie ; pourtant ces destinations posent un excellent choix pour passer un LL.M.

Dans cette partie, nous allons vous expliquer les différents diplômes, les conditions d'admission, les durées d'études et les procédures d'inscription dans les pays énumérés.

En Angleterre et aux États-Unis : Given significant differences between the legal system in Luxembourg and the British and American legal systems, recognition of diplomas obtained in these countries is not guaranteed. However, it can be very interesting to complete your law studies with an LL.M degree!

Master of laws programs

Master of Laws (LLM) programs are growing in popularity. The LL.M degree is a significant long-term investment that is repaid in more challenging assignments and varied career opportunities, as well as in financial benefits. You can opt to pursue your studies either towards a general LL.M. or towards one of several subject specialisms.

What are the career benefits of such a qualification?

- the degree program provides an opportunity to gain more knowledge of the international market ;
- the program is an opportunity to focus on a specific course of study, thus better preparing you for a career in a particular domain (arbitration, environmental law, health law, human rights law, international business law, tax law, etc.) ;
- an LL.M will make you more attractive to potential employers (ie. international law firms) ;
- departments increasingly demand lawyers with a global perspective, able to add value in complex inter- national transactions by providing top-quality legal advice and services
- spending a year in the United Kingdom or the US or anywhere else, getting an LL.M. offers an opportunity to reflect on your own system and traditions while becoming familiar with UK and US law and culture.

Application process

With the increased demand for places, the application process becomes more and more vigorous each year. The admissions committee is looking at all pieces of the application; but the most important pieces are probably:

a strong academic record, as well as strong English language speaking skills. Furthermore, an LSAT (Law School Admission Test) may be required (www.lsac.org).

Process

- 1) Begin preparations as early as possible and at least one year in advance.
- 2) Visit each of the university's web sites to find all the details you need regarding applications.
- 3) Apply directly to each university, usually via an online application system.

More information

www.lsac.org/inde

www.llm-guide.com

www.postgrad.com

www.topuniversities.com/where-to-study

Luxembourg

Diplômes délivrés :

- Bachelor académique en droit ;
- Master 1 en droit européen (L.L.M) ;
- Master 2 en droit et contentieux de l'Union européenne (L.L.M) ;
- Master 2 en Droit pénal économique et financier de l'Union Européenne (L.L.M) ;
- Droit bancaire et financier européen (L.L.M) ;
- Droit fiscal européen et international (L.L.M) ;
- Droit privé européen ;
- Droit de l'espace, de la communication et des médias (L.L.M).

Durée des études :

5 ans (Licence, 3 + Master, 2)

Conditions d'admission :

Licence : détention d'un diplôme de fin d'études secondaires + dissertation en anglais de 1000 mots sur un sujet juridique.

Sélection : si le nombre de candidatures dépasse les 180, une sélection, sur base des connaissances linguistiques, la motivation et le résultat au bac, est faite.

Procédure : le délai de préinscription est indiqué chaque année sur le site web de l'université.

Institution :

Faculté de Droit, d'Économie et de Finance de l'Université du Luxembourg :
www.uni.lu

Nouvelle approche transnationale

L'objectif du Bachelor en Droit, **dans sa nouvelle mouture transnationale**, est de former des juristes multilingues, polyvalents, à l'esprit ouvert, qui sachent penser en termes de « global law », tout en maîtrisant les techniques du droit national luxembourgeois.

L'Université du Luxembourg est l'une des rares universités en Europe et dans le monde à proposer une formation transnationale.

Dans la quasi-totalité des pays du monde, l'enregistrement en droit est axé sinon exclusivement, du moins principalement sur l'étude du droit national. En France, on apprend le droit français, en Angleterre le droit anglais, en Allemagne le droit allemand, etc.

Ce modèle traditionnel a fait ses preuves, mais dans un monde de plus en plus **globalisé**, il doit être dépassé, surtout dans un pays comme le Luxembourg, dont le droit est issu de différentes traditions et qui est intrinsèquement ouvert sur l'Europe et le monde.

Qu'il travaille au Luxembourg, à l'étranger ou dans des institutions supranationales, dans le secteur privé ou public, le juriste devra non seulement avoir une parfaite maîtrise de son droit national, mais aussi savoir faire le lien entre différents systèmes juridiques afin de pouvoir dialoguer avec ses interlocuteurs étrangers (client, cocontractant, négociateur politique, partie adverse, etc.)



Diplômes délivrés :

Bachelier Master

Durée des études :

5 ans (Licence, 3 + Master, 2)

Conditions d'admission :

Procédure : inscription en ligne sur le site de l'université avant le 30 septembre.

Institutions :

Université Libre de Bruxelles (ULB),
www.ulb.ac.be,

Université Catholique de Louvain (UCL),
www.uclouvain.be,

Université de Liège (ULG), www.ulg.ac.be,

Université de Mons (1^{er} cycle),
www.unamur.de,

Université Saint-Louis, Bruxelles
(1^{er} cycle),
www.fusl.ac.be.

Informations complémentaires :

www.enseignement.be

www.siep.be

www.studyinbelgium.be

Un cours de langue néerlandaise comme première langue est obligatoire à l'ULB et à l'UCL.

Trois niveaux sont prévus : élémentaire, intermédiaire ou avancé.

Les études de droit à l'ULB

www.ulb.ac.be/facts/droit

Les trois années de Bachelier offrent un enseignement généraliste, **véritable socle de connaissances et de compétences préalables à toute pratique.**

Guidances

Pour commencer, un cours de « Guidance » accompagnera les nouveaux étudiants afin de leur inculquer les **réflexes méthodologiques** permettant d'aborder au mieux les études universitaires, et, en particulier, le droit. Apprendre à apprendre pourrait ainsi résumer ce cours. Il s'agit ici, et de façon très pratique, de former les jeunes universitaires à élaborer un planning de travail, rédiger des tableaux et synthèses de cours juridiques, apprendre à mieux aborder leurs examens.

Cursus

Concernant la partie juridique proprement dite, après l'étude des grands principes généraux et fondateurs du droit enseignés en première année, l'étudiant abordera progressivement les différentes branches qui le constituent (droit pénal, fiscal, administratif, civil, commercial, constitutionnel, etc.)

Parallèlement, de nombreux cours de sciences humaines (sociologie, psychologie, philosophie, histoire, économie, etc.) aideront le futur juriste à replacer de droit et sa pratique dans un environnement mieux compris.

Les **deux années de Master** visent avant tout à permettre à l'étudiant d'approfondir sa formation à travers le choix d'une finalité professionnelle et par le biais de modules d'opinions très variés (entreprise, contentieux, environnement et urbanisme, social, pénal, droits de l'homme, droits intellectuels, etc.)

Langues

Les langues (néerlandais et anglais) font également partie du cursus de la Faculté. Suivant la même logique pédagogique, les cours généralistes précèdent les cours plus **spécifiquement adaptés aux futurs juristes** (comme le néerlandais juridique) avant d'aboutir à des cours de droit en langue étrangère (comme le cours de « Comparative law » de 3^e Bachelier).



Diplômes délivrés :

- Licence,
- Master.

Durée des études :

5 ans (Licence, 3 + Master, 2)

Conditions d'admission :

Détention d'un diplôme de fin d'études secondaires.

La licence en droit est une filière contingentée dans la plupart des universités. Il ne s'agit pas d'une filière sélective avec admission sur dossier, mais les étudiants de l'académie sont prioritaires. Multipliez les choix dans APB et indiquez en 1^{er} vœu que vous souhaitez intégrer.

Procédure : demande d'admission obligatoire via le système « Admission postbac » entre le 20 janvier et le 20 mars, www.admission-postbac.fr.

Informations complémentaires :

www.onisep.fr
www.compufrance.org

Les licences

Les enseignements des deux premières années sont généralistes et se concentrent autour des connaissances juridiques fondamentales.

La troisième année (L3) permet d'opter pour un parcours plus précis sans pour autant fermer les portes pour le choix du Master : droit privé, droit public, droit international, droit des affaires, sciences politiques.

Attention : les Masters 2 sont sélectifs.

Les doubles cursus

Il s'agit de filières sélectives et exigeantes, qui permettent d'acquérir une double compétence de plus en plus recherchée. Le droit est associé à un autre domaine : économie, sciences politiques, histoire de l'art, sciences sociales, biotechnologie, etc.

Certaines licences, très sélectives également, forment des juristes bilingues. Une partie de la formation s'effectue à l'étranger : droits français et allemand ou anglais, américain, russe, suisse.

Exemple : école de droit de la Sorbonne.

www.ecolededroitdelasorbonne.univ-paris1.fr

Les masters

Les spécialités en Master sont très nombreuses, surtout en droit privé : droit des affaires, droit fiscal, droit pénal. D'autres spécialités sont possibles : droit de la bioéthique, droit du multimédia, des télécommunications et de l'informatique, droit de la propriété intellectuelle, etc.

DJCE

Le Diplôme de Juriste Conseil d'Entreprise se prépare dans 11 universités. Il s'agit d'un diplôme d'université de Juriste Conseil d'Entreprise, couplé avec un Master 2 en droit des affaires, et d'un certificat de spécialisation dans une matière spécifique du droit des affaires (par exemple : droit fiscal, droit des sociétés, etc.), se préparent pendant le mois de juin à Montpellier, permettant de travailler comme avocat ou juriste d'entreprise.



Diplômes délivrés :

Baccalauréat/Bachelor,
Maîtrise/Master.

Durée des études :

6 semestres : Bachelor 3 à 4 semestres
complémentaires (Master).

Conditions d'admission :

Diplôme de fin d'études secondaires (sauf
section A).

Procédure : demande d'inscription en ligne
jusqu'au 30 avril (semestre d'automne).

Institutions :

www.studyprogrammes.ch

Universität Bern, www.unibe.ch

Université de Fribourg, www.unifr.ch

Université de Genève, www.unige.ch

Université de Lausanne, www.unil.ch

Université de Neuchâtel, www.unine.ch

Doubles diplômes

L'Université de Strasbourg et l'Université de Zurich proposent un double master en droit. Les partenaires offrent l'opportunité à des étudiants de la Faculté de Droit de l'Université de Zurich d'effectuer une année au niveau du Master, selon les programmes prévus à Strasbourg par le Master 2 de droit bancaire et financier ou par le Master 2 de droit de l'Union Européenne à la Faculté de droit de l'Université de Strasbourg.

Étudier le Droit à Lausanne

La Faculté offre une formation complète en Droit. Outre les cursus classiques de Bachelor en Droit, Master en Droit et doctorat en Droit, elle propose, conjointement avec la Faculté de droit de Zurich, un Master en Droit bilingue. De même, elle organise, conjointement avec la Faculté des Hautes études commerciales (HEC Lausanne), un cursus de Master en Droit et économie.

Master en Droit bilingue

Vous avez la possibilité d'accomplir vos études de Master en Droit auprès des Universités de Zurich et de Lausanne et d'approfondir vos connaissances juridiques et votre maîtrise de la langue allemande, respectivement française, auprès des deux Facultés partenaires.

Le Master en Droit des Universités de Zurich et Lausanne peut être accompli sans mention, ou avec l'une des deux mentions suivantes : droit du commerce - droit public.

Diplôme

L'étudiant qui a acquis les 90 crédits ECTS requis conformément aux dispositions du règlement et au plan d'études, obtient le grade de Master of Law der Universitäten Zürich und Lausanne/Maîtrise universitaire en Droit des Universités de Zurich et Lausanne.

Débouchés

Le Master en Droit des Universités de Zurich et Lausanne permet d'accéder à un large éventail d'activités professionnelles. Il ouvre notamment l'accès à la profession d'avocat, de magistrat ou de notaire et prépare également aux diverses professions juridiques proposées par les administrations publiques, les entreprises privées ou encore les organisations internationales.



Allemagne

Studienabschlüsse :

Bachelor of Arts, Master of Law (LL.M.),
Staatsexamen : 1. Juristische Prüfung

Regelstudienzeit :

Bachelor + Master = 6 + 4 Semester,
Staatsexamen = 9 Semester

Zugangsvoraussetzungen :

Abitur oder gleichwertiges Diplom

Einschreibbedingungen :

Online Antrag auf Zulassung stellen:
www.uni-assist.de

15 Juli (WS) / 15 Januar (SS)

**Informationen und
Bewerbungsunterlagen :**

www.cjfa.de

Der zweisprachige Studiengang « Droit » beinhaltet ein Grundstudium im französischen sowie im deutschen Recht. Er kann nach drei Studienjahren mit dem Bachelor-Abschluss der französischen Juristenausbildung, der „Licence de droit“, sowie mit einem zusätzlichen Zertifikat abgeschlossen werden. Im ersten und zweiten Studienjahr findet das Studium am *Centre Juridique Franco-Allemand* (CJFA) statt, das der Rechts- und Wirtschaftswissenschaftlichen Fakultät der Universität des Saarlandes angehört. Das dritte Studienjahr wird an einer französischen Partneruniversität angeboten. Die Lehrveranstaltungen und Prüfungen des französischen Rechts werden von französischen Hochschullehrern in französischer Sprache durchgeführt.

Währenddessen entspricht das deutsche Jura-Studium vollständig der klassischen Juristenausbildung; sämtliche Vorlesungen werden zusammen mit den deutschen Studierenden besucht.



Studienabschluss :

Master

Regelstudienzeit :

8 Semester (2 + 3 + 3) / 240 ECTS

Zugangsvoraussetzungen :

Matura oder gleichwertiges Diplom.

Lateinkenntnisse: Die Zusatzprüfung Latein ist innerhalb des Einführungsabschnitts abzulegen (falls Latein nicht bereits im Ausmass von mindestens 10 Wochenstunden absolviert wurde).

Einschreibbedingungen :

Online Antrag auf Zulassung stellen:

www.studienbeginn.at

Zusätzliche Informationen :

www.studienwahl.at

Das Diplomstudium der Rechtswissenschaften an der Universität Wien

<http://juridicum.univie.ac.at/>

Das Ziel des Diplomstudiums der Rechtswissenschaften an der Universität Wien ist eine wissenschaftliche Berufsvorbildung auf hohem wissenschaftlichem und didaktischem Niveau. Dabei soll eine universaljuristische Bildung vermittelt werden, die grundlegende Kenntnisse in allen Fächern mit der Vertrautheit mit fachspezifischen Methoden, sowie der Fähigkeit, Wissen und Methoden sachgerecht anzuwenden, verbindet. Dadurch soll einerseits eine Berufsvorbildung für alle klassischen Rechtsberufe erlangt werden, andererseits juristische Schlüsselkompetenzen verbunden mit ökonomischen Grundkenntnissen, die die Absolventinnen und Absolventen befähigen, auf Grundlage ihres Wissens und ihrer methodischen Kompetenz sich in verschiedenen anderen juristisch orientierten Berufsbereichen zu bewähren. Da in der Ausbildung auch die Denk-, Argumentations- und Ausdrucksfähigkeit, das kritische Rechtsbewusstsein und soziale Kompetenzen geschult werden, bildet das Studium darüber hinaus auch eine Grundlage für Berufszweige, in denen derartige Kompetenzen benötigt werden.



QUELQUES QUESTIONS À Charles Duro

Avocat chez Allen & Overy

Comment se déroule votre quotidien professionnel en tant qu'avocat dans un grand cabinet ?

« Le quotidien professionnel peut être très varié : il peut commencer tôt et finir tard, il peut commencer tard et finir tôt, il peut contenir des tâches anodines mais aussi des tâches particulièrement intéressantes en-dehors de l'ordinaire. Je pense que ceci constitue l'avantage du métier d'avocat : des quotidiens très variés permettant d'éviter une routine ennuyante. »

Que conseillez-vous aux futurs étudiants en droit ? Quels sont selon vous les points auxquels il est important de faire attention ?

« Diversifiez les options choisies en début des études (pendant la licence), afin de voir un maximum de matières et domaines différents. Lors du M1, engagez-vous dans une voie, mais n'hésitez pas de changer plus tard : il s'agit de faire ce métier pendant des décennies, donc autant exercer dans une matière qui vous intéresse – les stages sont une bonne opportunité pour découvrir ceci, la pratique étant différente de la théorie ! Vous ne seriez pas les premiers ni les derniers à avoir fait un M2 dans une matière A pour se rendre compte que ceci ne représente pas votre vraie passion et dès lors travailler dans une matière B. Suivez votre passion – c'est (plus) difficile de devenir techniquement excellent dans une matière qu'on n'aime pas vraiment. »



Quelle est votre plus belle expérience professionnelle en tant que jeune avocat ?

« Le jour où le client vous appelle directement, au lieu de passer par l'associé / un avocat senior car vous êtes devenu la personne de contact. Ceci a représenté pour moi un signe d'appréciation de la part du client. »

Quelle est votre plus horrible expérience professionnelle en tant que jeune avocat ?

« Le remplissage des time sheets, qui constitue une expérience horrible au quotidien et qui va probablement me suivre toute ma vie. »

3 Do's dans la première année de barreau ?

- *« Profitez des différentes soirées de la CJBL afin de rencontrer les consœurs et confrères autour d'un verre ou deux.*
- *Assistez aux différentes conférences de la CJBL pour découvrir d'autres domaines.*
- *Soyez fier (mais pas trop quand même) d'être, après tant d'années d'études (et le CCDL), finalement assermenté et de commencer ce prochain chapitre. »*

3 Don'ts dans la première année de barreau ?

- *« Ne profitez pas trop des soirées CJBL non plus – celles-ci ont souvent lieu un traître jeudi promettant un vendredi matin difficile.*
- *N'hésitez pas à demander de l'aide au bureau / indiquer qu'on ne sait pas comment faire une tâche.*
- *Ne pensez pas tout le temps à l'avoué, examen final soulevant le supplice d'avocat stagiaire. »*

QUELQUES QUESTIONS À François Kremer

Bâtonnier sortant et Avocat chez Arendt & Medernach

Comment se déroule votre quotidien professionnel en tant que Bâtonnier ?

« Le bâtonnier est élu pour être au service du barreau et de ses membres. C'est un grand honneur. La tradition veut que le bâtonnier est choisi dans la tranche des avocats qui ont une trentaine d'années d'expérience, donc des avocats qui ne sont pas encore en fin de carrière. La difficulté consiste à partager son temps et son énergie entre le bâtonnat et la pratique de la profession. En ce qui me concerne, c'est en gros 50/50, y non compris les déplacements aux Rentrées des barreaux amis étrangers ou d'organisations professionnelles, ce qui se fait surtout les week-ends. Le tout c'est de bien déléguer, que ce soit à l'étude ou à la Maison de l'avocat. »

Être Bâtonnier, est-ce un full time job ?

« Les premiers pas au barreau sont parfois déroutants. On a appris à la fac des règles de droit. Du pur théorique. Or, on n'apprend pas comment traiter des humains en crise, car c'est souvent de cela qu'il s'agit quand nous conseillons nos mandants. Le métier s'apprend lors du stage judiciaire et il est donc important d'avoir un patron de stage qui prenne l'apprentissage du jeune avocat au sérieux. Qu'il le fasse directement ou en plaçant le stagiaire dans un programme organisé pour le cabinet, ce qui se fait dans les grandes structures. Le patron doit aussi inculquer la déontologie. Les avocats qui se retrouvent en procédure disciplinaire ont souvent cela de commun qu'ils n'ont pas eu un patron convenable. »



Que conseillez-vous aux futurs étudiants en droit ? Quels sont selon vous les points auxquels il est important de faire attention ?

« La base de notre droit privé est le code civil. Il est donc essentiel de suivre une formation approfondie du Code napoléon, que ce soit en France, en Belgique ou au Luxembourg. Le plus important est de maîtriser les bases: l'introduction générale au droit et le droit des obligations. Même si l'on pratique par après dans des domaines spécialisés comme les fonds d'investissement ou les droits intellectuels, à défaut d'avoir des bases générales solides on

risque d'avoir la tête bien pleine plutôt que la tête bien faite.

Les deux premières années de droit en faculté sont les plus importantes, car elles sont générales. Elles tombent au début, donc à un moment où le jeune universitaire est confronté à moult changements dans sa vie. Souvent c'est la première fois qu'il vit seul en dehors du foyer familial, ce qui est « fun ». Parfois il y en a qui perdent le nord. Il est important de se faire conseiller et soutenir par les organisations d'étudiants. Et il faut profiter de la vie. Être à la fac c'est bien plus que obtenir un diplôme ; c'est l'école de la Vie. »

QUELQUES QUESTIONS À Philippe Harles

Avocat à la Cour Arendt & Medernach

Comment se déroule votre quotidien professionnel en tant qu'Avocat dans un grand cabinet ?

« Rares sont les journées qui se ressemblent et c'est notamment cela qui fait la beauté de la profession. En effet, en fonction de la taille, nationalité ou domaine d'activité du client, chaque dossier se présente sous un autre angle. Le défi est de s'adapter rapidement, d'écouter le client et de comprendre ses attentes et besoins.

A côté des dossiers proprement parlant, la vie d'avocat est loin d'être monotone aussi: le travail en équipe, la participation à des conférences, formations ou groupes de travail, la prospection de clients, l'implication dans la vie du barreau, etc. Bref, beaucoup d'activités qu'un avocat doit gérer à côté de son travail quotidien. La variété ne manque pas mais malheureusement il est parfois difficile de trouver le temps pour tout faire. »

Que conseillez-vous aux futurs étudiants en droit ? Quels sont selon vous les points auxquels il est important de faire attention ?

« Qu'est-ce qui distingue un jeune avocat d'un avocat bien établi ? C'est l'expérience, l'expérience et encore une fois l'expérience. Essayez donc de vous impliquer au maximum dans les dossiers. Le grand avantage du droit c'est qu'il s'apprend sur le terrain.

À côté de l'expérience, il est tout aussi important de bien comprendre le client et de le conseiller d'une manière pragmatique et « solution driven ». Uniquement un conseil adapté et façonné au besoin du client est un bon conseil. Ma suggestion à chaque avocat stagiaire est donc de bien choisir son maître de stage qui pourrait notamment lui apprendre ces choses et le guider. »



Quelle est votre plus belle expérience professionnelle en tant que jeune avocat ?

« Dans le cadre d'une assistance judiciaire, j'ai pu convaincre la Cour, dans une instance d'appel, d'infliger uniquement la peine de travaux d'intérêt général à mon client au lieu de la peine de prison initialement retenue en première instance. En tant qu'avocat spécialisé en droit des sociétés sans expérience en droit pénal, j'étais très fier du résultat. »

Quelle est votre plus horrible expérience professionnelle en tant que jeune avocat ?

« Se réveiller à 8 :15 et se rendre compte que la réunion client à laquelle j'étais supposé participer avait déjà commencé depuis 15 minutes.... »

2 Do's dans la première année de barreau ?

- « Participer à la vie du jeune barreau.
- Garder une curiosité intellectuelle.

2 Don'ts dans la première année de barreau ?

- « Rester passif et attendre les opportunités.
- Ne pas se prendre le temps pour bien comprendre le dossier. »

QUELQUES QUESTIONS À Tom Hamen

Avocat – fiscaliste et président de l'ANELD en 2012

Comment se déroule votre quotidien professionnel en tant qu'avocat ?

« Contrairement aux idées reçues, le quotidien de l'avocat est à la fois varié et passionnant. Ceci est notamment dû à la diversité des tâches que l'on est amené à traiter au jour le jour (p. ex. rencontrer des clients, rédiger des notes, défendre les intérêts de nos clients au tribunal, participer à des conférences, etc.). Ainsi, notre métier requiert non seulement de bonnes connaissances rédactionnelles mais également la qualité de pouvoir à la fois identifier et résoudre des problèmes parfois très difficiles. A une époque où le monopole de l'avis juridique de l'avocat est de plus en plus remis en question, il requiert, en plus, une certaine finesse commerciale. A mon avis, le meilleur moyen de découvrir comment se déroule une journée type au sein d'une étude d'avocats est de faire des stages, et ce dès le début de son parcours universitaire. »

Que conseillez-vous aux futurs étudiants en droit ? Quels sont selon vous les points auxquels il est important de faire attention ?

« Personnellement, je conseille à chaque étudiant en droit de faire autant de stages que possible dans tous les différents domaines du droit (p.ex. étude d'avocats, instances judiciaires, organisations internationales ou régionales, etc.). Ce n'est qu'en accumulant les expériences que l'on arrive à savoir ce que l'on aimerait faire par la suite dans sa vie professionnelle. Également, alors que ce n'est pas facile à faire, je pense qu'il est important de faire ses propres choix et de ne pas se laisser influencer par le choix des autres. Ceci est vrai d'ailleurs non seulement pendant les études mais également lors du parcours professionnel. Finalement, je pense qu'il est important de suivre sa passion (que ce soit dans le domaine juridique ou non) et de ne pas se laisser décourager par les obstacles inhérents au parcours universitaire. »



Trois « dos » et trois « don'ts » lors du premier stage

« Le premier stage peut être captivant et intimidant à la fois. Personnellement, je recommanderai donc les trois « dos » and don'ts » suivants :

Dos :

- *Be curious : un stage est l'opportunité parfaite pour toucher à pleins de domaines différents. Saisissez cette occasion.*
- *Absorb knowledge : Soyez à l'écoute et absorbez le plus de connaissances possibles.*
- *Be proactive : N'attendez pas à ce que votre maître de stage ou votre supérieur vous attribue du travail. Allez activement à la recherche de nouvelles tâches à accomplir »*

Don'ts :

- *« Be overzealous : soyez motivé, mais n'oubliez pas de rentrer chez vous le soir après que le travail est fait.*
- *Be discouraged : il est tout à fait normal de ne pas comprendre tout du premier coup. Il ne faut pas se laisser décourager par cela et essayer à comprendre la problématique donnée, même si cela nécessite de la patience.*
- *Be a lone wolf : il est de plus en plus crucial de pouvoir travailler en équipe. Tout seul on va plus vite, ensemble, on va plus loin. »*

QUELQUES QUESTIONS À Vincent Staudt

Avocat

Comment se déroule votre quotidien professionnel en tant qu'avocat dans un cabinet de contentieux?

« L'avocat travaillant dans un cabinet de petite ou moyenne taille est confronté à des problèmes juridiques de nature différente, ce qui nécessite avoir des connaissances générales approfondies permettant à l'avocat de s'adapter en fonction des besoins du client. Ceci constitue en même temps la beauté et la difficulté du métier. Bien que la monotonie ne s'installe jamais dans le quotidien d'un avocat de contentieux puisqu'il est constamment amené à découvrir de nouvelles matières et de nouvelles procédures, il n'en demeure pas moins que c'est physiquement et intellectuellement très prenant. Contrairement aux grands cabinets d'affaires, les avocats de contentieux sont amenés à plaider plus souvent devant les Cours et Tribunaux du pays. Ils sont donc plus proches du terrain, des clients et des réalités socio-économiques du pays qui se transcendent dans les affaires qu'ils connaissent en justice. »

Que conseillez-vous aux futurs étudiants en droit ? Quels sont selon vous les points auxquels il est important de faire attention ?

« Nombreux étudiants en droit ne maîtrisent pas les bases essentielles du droit, à savoir le droit civil et la procédure civile. Dans le domaine du contentieux, ils seront tout de même amenés à travailler dans le droit civil, de sorte que des lacunes peuvent non seulement présenter des inconvénients majeurs pour la maîtrise des dossiers, mais également devenir une source de responsabilité de l'avocat. Je conseille donc aux futurs étudiants de droit de bien s'impliquer dès le début dans ces matières. »



Quelle est votre plus belle expérience professionnelle en tant que jeune avocat ?

« L'obtention de l'acquittement d'une dame ayant été impliquée dans une affaire pénale, alors qu'elle était innocente. »

Quelle est votre plus horrible expérience professionnelle en tant que jeune avocat ?

« Se réveiller subitement durant la nuit avec la crainte d'avoir raté un délai procédural (alors que ce n'était pas le cas). »

3 Do's dans la première année de barreau ?

- *« Réussir les examens du stage judiciaire.*
- *Profiter de l'expérience des collaborateurs plus anciens en rang.*
- *Ne pas perdre de vue qu'on est seulement stagiaire et qu'on a également droit à une vie privée.*

3 Don'ts dans la première année de barreau ?

- *Ne pas prendre au sérieux la lourde responsabilité qui pèse sur l'avocat.*
- *Ne pas se prendre le temps nécessaire pour bien maîtriser un dossier.*
- *Ne pas se comporter confraternellement avec les Consœurs et Confrères. »*

Which career path are you looking for?



MOLITOR Avocats à la Cour, established in 1996, is a respected independent law firm in Luxembourg with a wide international network. Local and international clients rely on us for our recognised expertise in matters and disputes involving Luxembourg law.

Our multi-disciplinary and multi-national team serves all major economic sectors.

Banking & Finance
Business & Commercial
Corporate & M&A
Employment, Pensions & Immigration
Insurance
Insolvency and Restructuring
Litigation & Dispute Resolution

Media, Data, Technologies & IP
Alternative Dispute Resolution & Mediation
Real Estate, Zoning & Environment
China Desk
German Desk

What we offer

Interesting and diversified areas of work

You will be working in the exciting business environment of an independent business law firm. We advise on many complex and stimulating matters for our local and international clients. This will create outstanding opportunities for you and will give you exposure to a wide range of work and clients throughout your career. Our practices include Banking & Finance, Business & Commercial, Corporate & M&A, Employment, Pensions & Immigration, Insurance, Insolvency and Restructuring, Litigation & Dispute Resolution, Media, Data, Technologies & IP, Alternative Dispute Resolution & Mediation, Real Estate, Zoning & Environment so you can expand your professional aspirations in terms of both industries and practice areas.

The floor is yours!

Right from the start, our firms' size and structure allows you to work directly with more experienced lawyers and partners on a variety of matters so you can both specialise in a particular practice and broaden your experience.

Multi-national and multi-lingual team

We mirror our client's diversity in our own team and attract our people from across Europe. There are nine

Our workplace is founded on service excellence, integrity & trust, approachability and teamwork.

We live our culture through our values every day and we balance hard work and the highest levels of professionalism with an atmosphere of friendship and fun to create value for both our people and our clients. To do that we walk the talk, while building long-lasting business relationships and developing them into a bond of trust: we are approachable, contactable and uphold the highest standards of integrity in everything we do. We also organise regular events including annual gatherings, drinks, team breakfasts and social events.

Personal growth and teamwork matters to us

We take genuine interest in our people and to understand what motivates them. We recognise the positive contributions our people make and we identify talent and constantly review how that talent can be improved within the firms' internal structure and how careers can be grown. Your ongoing development will include regular internal and external training to make sure you have everything it takes to solve our clients' challenging issues. We embrace change and foster and encourage an innovative culture by sharing and constantly improving our professional experiences, the ways we work together and the services we offer to our clients.

Pro bono work

Our commitment to contributing to our communities is part of our culture and we see pro bono work as a complementary part of our everyday commercial activity. We encourage our people to contribute to the development of the local economy and the improvement of the quality of life within our society, by providing free-of-charge legal assistance to selected charitable causes.

Are you looking for a challenge?

People are at the heart of our work and we continuously seek talented, energetic and dedicated young and experienced individuals to create high performing teams who will contribute to the continuing success of our firm and our clients. Ideal candidates will have a Master I or Master II in law. Excellent academic credentials and qualities such as willingness to learn, approachability and teamwork are key traits.

If you are looking for hands-on experience in a friendly environment while gaining valuable legal experience please send your application to recruitment@molitorlegal.lu

What makes a great workday at MOLITOR and what makes you feel like a valuable contributor?



« Having passionate and successful peers that entrust me with important files since day one makes me feel like a valuable contributor. A great workday at MOLITOR is a day successfully overcoming challenges. »

Thomas Blouin, Junior associate

LE PARCOURS DU FUTUR JURISTE :

Durant les dernières décennies, la plupart des étudiants luxembourgeois suivaient le chemin juridique ordinaire : poursuivre une licence en Droit dans une université française, belge ou au Luxembourg, avant de terminer par un master francophone, pour une ou deux années éventuellement. Toutefois, depuis quelques années, les temps changent. Aujourd'hui, les emplois sont très ambivalents et les prérequis axés sur un profil international. Nombreux sont les étudiants qui décident d'accumuler leurs connaissances juridiques dans des destinations plus exotiques, avec des parcours insolites. Faire

son master à Paris, suivi par un LL.M. à Londres ? Partir en Erasmus à Barcelone, pour ensuite terminer ses études à Amsterdam ?

Les possibilités sont nombreuses, tout comme les risques de ne pas pouvoir homologuer son diplôme en retournant au Luxembourg. S'ajoute ensuite l'enjeu de convaincre son futur employeur de son parcours éventuellement hors norme. Il convient donc de développer brièvement les parcours possibles, tout en comprenant les conséquences qui s'en suivent.

Commencer dans une université non francophone ?

Grâce à l'harmonisation par l'Union européenne, les différents systèmes juridiques se ressemblent de plus en plus. C'est ainsi qu'aujourd'hui, la France et la Belgique ne sont plus les seuls pays destinataires des étudiants luxembourgeois en Droit.

Le Centre de documentation et d'information sur l'enseignement supérieur (Cedies) assure que « les diplômes allemands et autrichiens en droit sont homologués au Luxembourg et permettent l'accès aux cours complémentaires en droit luxembourgeois (CCDL). ».

Depuis l'année académique 2016/2017, le Cedies promeut même les études aux Pays-Bas, dispensées en langue anglaise.

Cela étant dit, les systèmes juridiques étant parfois très différents, la réussite du CCDL peut être d'autant plus difficile pour ces étudiants. Il faut retenir que la bonne maîtrise du français reste un atout indispensable dans le quotidien du juriste au Luxembourg.

Finalement, il est déconseillé pour le moment de commencer ses études dans une université anglophone autre que les Pays-Bas. Les différences entre les systèmes légaux sont trop importantes pour garantir une homologation en revenant au Luxembourg.

Participer au programme Erasmus + ou à un programme bilatéral ?

Pratiquement toutes les universités européennes participent au programme Erasmus + ou/et ont signé des accords bilatéraux avec des universités du monde entier. Ces programmes sont très avantageux, étant donné qu'ils permettent aux étudiants de changer d'université, de pays ou même de continent, sans inscription administrative, sans frais supplémentaires, et éventuellement avec une petite bourse pour financer les allers et retours.

Le programme d'échange Erasmus +, avec ses 33 pays participants, propose une panoplie de possibilités et bénéficie d'un succès énorme en Europe.

Normalement, les étudiants bénéficiant de ce programme sont inscrits au moins en deuxième année de Licence (2e année d'études supérieures) et peuvent ainsi décider de partir pour une durée d'un ou deux semestres selon leurs préférences.

Pourtant, les conditions de participation ainsi que le nombre de places disponibles varient selon les universités.

Par ailleurs, nombreuses sont les universités qui proposent outre le programme Erasmus + encore des programmes bilatéraux. Par ces accords, les étudiants peuvent partir pour des destinations encore plus exotiques (en Amérique ou en Asie, ou encore en Suisse qui ne participe pas au programme Erasmus +).

Il est conseillé de se renseigner dans le bureau des relations internationales de son université respective et ce dès le début de l'année précédente (les dates limites d'inscription étant assez souvent aux alentours des vacances de Noël pour l'année scolaire suivante).

Cependant, il est parfois problématique de justifier un tel parcours devant son futur employeur.

Malheureusement, beaucoup des cabinets d'avocats défendent l'avis que les programmes d'Erasmus ressemblent plus à des années sabbatiques qu'à des études sérieuses. Il est dès lors préférable de suivre ces astuces :

- se renseigner auprès d'un cabinet d'avocats de son choix (éventuellement pendant un stage) sur leur avis concernant les programmes d'échange ;
- se renseigner sur les branches enseignées à l'université, afin de rester dans le domaine juridique envisagé ;
- garder une bonne discipline : une moyenne générale élevée pendant cet échange est toujours une bonne base pour défendre celui-ci.

Accomplir un double diplôme ?

Un double diplôme offre la possibilité de faire ses études à plusieurs universités tout en étudiant plusieurs branches différentes. En effet, les étudiants accomplissant ce parcours sont diplômés en deux branches, que ce soit en Droit et en économie, en Droit et en sciences politiques, ou éventuellement en droit français et en droit anglais, ou encore en droits français et allemand, etc.

En faisant ces études, il est dès lors possible d'accumuler des connaissances dans des branches très différentes, un atout très recherché parmi les employeurs. Il faut cependant ajouter que les conditions d'admission peuvent être exigeantes et les études très difficiles et compétitives.

A noter que les doubles diplômes proposés par les différentes Universités sont tous aussi enrichissants et intéressants les uns que les autres : ainsi, l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne propose dès la licence un double diplôme en Droit et en économie. De même, cette université offre toute une palette de doubles diplômes en droits français et étranger, en partenariat avec des universités des pays respectifs. Le King's College à Londres est un autre exemple, proposant un double diplôme en droits anglais et français en partenariat avec l'Université Paris II (Panthéon-Assas). Un double diplôme en droits français et allemand, le programme « BERMUPA » est également organisé entre l'Université de Berlin, Munich et Paris II.

Effectuer un LL.M. ?

Le *Legum Magister* (LL.M.) est un master accompli dans un pays anglophone. Le choix du LL.M. devient de plus en plus populaire. Ceci est dû particulièrement au fait que de nombreux emplois au Luxembourg exigent une maîtrise parfaite de l'anglais. *A fortiori*, les LL.M. constituent une opportunité excellente d'étudier dans des endroits hors du commun.

Si les LL.M. sont possibles partout dans le monde, la détention de la licence est normalement le critère minimum. Ainsi, de nombreux étudiants partent pour les Pays-Bas, pour l'Angleterre ou pour les Etats-Unis par exemple.

Brexit : Le 23 juin 2016, les Britanniques ont voté pour la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, laissant planer certaines incertitudes touchant directement les étudiants souhaitant étudier en Angleterre. Ainsi afin d'obtenir de plus amples informations, nous vous conseillons de vous rendre directement sur le site internet des différentes Universités anglaises. Voici une liste non exhaustive :

- London School of Economics and Political Studies (LES) - <http://www.lse.ac.uk/about-lse/lse-and-brexit>
- King's College London - <https://www.kcl.ac.uk/study/abroad/brexit-faqs.aspx>
- University College London - <http://www.ucl.ac.uk/eu-referendum>
- Queen Mary University London - <http://www.qmul.ac.uk/eu-referendum/>
- Oxford University - <http://www.ox.ac.uk/news-and-events/oxford-and-brexit>

Que dit la loi ?

Tous les choix dans le parcours du futur juriste doivent être en concordance avec le Règlement grand-ducal du 10 septembre 2004 fixant les critères d'homologation des titres et grades étrangers. Si l'intégralité du règlement est intéressante à connaître pour les futurs juristes, la partie sur les branches nécessaires est d'une importance particulière :

« *L'enseignement du droit doit avoir porté au moins sur les matières d'études suivantes:*

- *le droit civil,*
- *le droit commercial,*
- *le droit pénal ou la procédure pénale,*
- *le droit international privé ou public,*
- *le droit constitutionnel ou administratif.*

Le droit civil doit avoir été enseigné pendant au moins deux années, quatre semestres ou six trimestres. Les autres matières doivent avoir été enseignées pendant au moins une année, deux semestres ou trois trimestres. ».

Il est toujours important de relever les branches indispensables pour l'homologation. De plus, il convient de noter que peu importe les emplois envisagés au Luxembourg, les cours complémentaires en droit luxembourgeois (CCDL) sont d'une importance cruciale : il est absolument conseillé de les accomplir en retournant au Luxembourg, étant donné que l'exercice de la

majorité des professions requiert l'accomplissement de ces cours.

Pour toutes les décisions importantes dans le parcours étudiant du futur juriste, il est évidemment toujours opportun de demander l'avis du Cedies ou du Ministère de la Justice.

UNE PANOPLIE DE POSSIBILITÉS

MAGISTRAT :

Les missions du magistrat

Le magistrat constitue en quelque sorte la pièce maîtresse du procès : c'est lui qui devra faire preuve de beaucoup de neutralité et de patience lorsqu'il s'agira d'accueillir les prétentions des parties ainsi que leurs arguments jusqu'à trancher le litige. Ainsi, il est en charge de veiller à la bonne exécution de deux missions principales :

- Défendre les intérêts de la société.
- Veiller au respect de l'ordre public.

Siégeant au sein d'un tribunal d'instance, d'une Cour d'appel ou de la Cour de cassation, le juge est souvent assisté d'autres juges, la décision finale étant le résultat d'un délibéré, au cours duquel chaque juge fera valoir son point de vue et sera forcé de convaincre son bien-fondé.

Faisant preuve d'une connaissance très approfondie de la matière, il devra en premier lieu comprendre tous les aspects de l'affaire qui lui est soumise. Au-delà de cette compétence de compréhension, le juge doit également être en mesure de communiquer avec tous les acteurs impliqués tout au long de la procédure : avocats, policiers, gendarmes, éducateurs, greffe et même experts pour n'en citer que quelques-uns.

C'est la raison pour laquelle le cheminement pour devenir magistrat est bien plus difficile que celui pour certaines autres professions.

Le magistrat, une fois dans ses fonctions, aura accompli ou respecté tous les points suivants :

- être avocat à la Cour, ayant bien respecté le cheminement expliqué sous le titre « Avocat » ;
- stage en tant qu'attaché de justice d'une durée minimale de 12 mois ;
- formation de 2 mois à l'école nationale de la magistrature à Bordeaux (ENM), le Grand-Duché ne disposant pas d'une telle structure ;

Différence entre magistrature debout et assise :

Il importe de distinguer dans la magistrature deux grands types de fonctions :

- Les magistrats du siège (magistrature « assise ») : ce sont eux qui rendent le jugement. Ils exercent des fonctions variées et sont autonomes ainsi qu'inamovibles.
- Les magistrats du parquet sont considérés comme faisant exercer de la magistrature « debout », le procureur et leurs substituts, représentant la société et demandant à ce que soit appliquée la loi. Ils sont chargés de poursuivre l'auteur d'un délit en réclamant la peine lors de l'audience. Ils sont placés sous l'autorité du Grand-Duc.

Différents postes dans la magistrature :

- Juge de paix : il est compétent pour des litiges jusqu'à 10.000€ ainsi que pour les conflits.
- Juge d'instruction : c'est le juge qui, dans une instance pénale, sera en charge de mener l'enquête.
- Juge de la jeunesse et des tutelles : il sera en charge de prendre des décisions protégeant les mineurs ainsi que les personnes bénéficiant d'un régime de protection.
- Substitut du procureur : il représente l'ordre public / l'Etat et veille à représenter les intérêts de ce dernier en demandant, à l'instance pénale, une sanction.

Le parcours pour devenir magistrat

Les magistrats ont, au vu de la mission qui leur est confiée, une très grande responsabilité.

- Passage auprès des différents services judiciaires et policiers sous la direction du chef de corps concerné, auquel s'ajoute un stage pratique de courte durée dans un établissement pénitentiaire.
- Acceptation finale du candidat est soumise à l'approbation de l'autorité de nomination, qui rend sa décision suite à l'avis rendu par la commission du stage, composée de hauts magistrats et hauts fonctionnaires.

Les magistrats en chiffre :

- nombre de magistrats des juridictions administratives: 21 (dont 12 femmes et 9 hommes).
- nombre de magistrats des juridictions judiciaires :
 - Cour supérieure de Justice: 42 (dont 30 femmes et 12 hommes),
 - Parquet général : 13 (dont 8 femmes et 5 hommes),
 - Tribunaux d'arrondissement : 119 (dont 84 femmes et 35 hommes),
 - Justices de paix : 33 (dont 23 femmes et 10 hommes).

HUISSIER :

Les huissiers de justice sont des officiers publics et ministériels, nommés par le Grand-Duc. Ils sont des professionnels indépendants et exercent leur fonction sous une forme libérale. La profession et son accès sont strictement réglementés, tout comme leur nombre est fixé à 19.

L'huissier de justice peut exercer seul ou en association, mais pas en société civile, comme peuvent le faire les avocats par exemple. Les huissiers ont une compétence territoriale limitée au ressort du tribunal d'arrondissement du lieu de leur résidence.

Les missions de l'huissier

La profession d'huissier s'organise autour de quatre missions principales :

- La signification : c'est l'huissier qui dispose du monopole de la signification des actes, c'est-à-dire de porter assignations, jugements et autres documents assimilés à connaissance des parties au procès. Officier d'Etat public, les mentions faites par l'huissier de justice sont revêtues de l'authenticité et font foi jusqu'à inscription de faux.
- L'exécution : les huissiers sont les seuls à pouvoir ramener à exécution les décisions de justice ainsi que les autres titres exécutoires et peuvent par ailleurs procéder au recouvrement de toute créance.
- Les ventes aux enchères : l'huissier de justice ainsi que le notaire ont droit exclusif de procéder à la prise en compte et à la vente publique de meubles et effets mobiliers.
- Les constats : l'huissier de justice peut effectuer des constats. Il effectue des constatations purement matérielles, exclusives de tout avis sur les conséquences de fait ou de droit qui peuvent en résulter.

Comment devenir huissier ?

L'accès à la profession d'huissier, profession réglementée en vertu de la loi du 4 décembre 1990, nécessite le respect de certains critères. Ainsi, le futur candidat-huissier devra respecter les points suivants :

- avoir la nationalité luxembourgeoise ;
- avoir une moralité exemplaire (casier judiciaire vierge) ;
- maîtrise en droit (quatre ans d'études universitaires) ;
- effectuer un stage d'un an dans un office d'huissier ;
- postuler à un poste vacant, puis être nommé par le Grand-Duc après un examen minutieux du dossier.

NOTAIRE :

La mission du notaire

Officier public nommé par le Grand-Duc, le notaire a avant tout une mission de service public : celle d'authentifier par acte les conventions des parties.

Sa mission ne s'arrête toutefois pas là, puisqu'il exerce également en tant que professionnel libéral, dispensant à ce titre du conseil juridique aussi bien à des particuliers qu'à des entreprises, tout en étant soumis à un tarif fixe déterminé par la loi.

Le notaire fait ainsi preuve de ses compétences dans trois grands domaines :

- Le conseil, surtout en tant que professionnel libéral. Spécialiste du droit de la famille et du droit immobilier, il veille à ce que les démarches entreprises par les clients sont en conformité avec les lois en vigueur.
- L'authentification, rôle assez important, puisque tout ce que le notaire déclare avoir vu, et entendu est reporté dans un acte qui ne peut être contesté en justice, ce qui fait du notaire un témoin privilégié.
- La rédaction de certains actes. Officier d'Etat public, le notaire a la compétence exclusive pour rédiger certains actes, actes que l'on peut regrouper sous trois pôles :
 - droit immobilier : actes d'achat, de vente ou encore d'emprunt immobilier,
 - droit de la famille : contrats de mariage, donation, succession,
 - droit des affaires : constitution de sociétés, fusions, etc.

Comment devenir notaire ?

Afin d'accéder à la profession notariale, il faut remplir un certain nombre de prérequis plus stricts que pour l'accession à la profession d'avocat ou du juriste d'entreprise par exemple. Ceci tient notamment à son statut d'officier d'Etat public, endossant à ce titre une responsabilité assez importante vis-à-vis des pouvoirs publics, mais aussi vis-à-vis de ses clients.

Ainsi, il est nécessaire de :

- avoir la nationalité luxembourgeoise ou être ressortissant d'un pays membre de l'UE et avoir la jouissance des droits civils et des droits politiques ;
- maîtriser la langue de la législation et les langues administratives et judiciaires ;
- avoir réussi quatre ans d'études universitaires en droit ;
- avoir obtenu le diplôme de candidat-notaire, soit le certificat de stage nécessaire à l'accession de la fonction de notaire ;
- avoir 25 ans accomplis.

En attendant qu'un office notarial se libère, le candidat-notaire travaillera généralement en tant qu'avocat, magistrat ou, d'une façon générale, en tant que juriste.

- Il convient toutefois d'apporter quelques précisions quant au stage notarial :

- Il débute en mai pour une durée de 1 an ;
- Il se déroule sous la supervision d'un maître de stage ;
- Le stagiaire devra suivre un enseignement constitué notamment de matières telles que les droits d'enregistrement et de succession, la liquidation de successions et de communautés de biens, droit des sociétés etc. ;
- Le stagiaire, durant la période de stage, garde son statut d'indépendant, comme c'est le cas également pour l'avocat stagiaire ;
- N'étant pas salarié, le stagiaire perçoit une indemnité de stage librement fixée par son patron, mais généralement comprise entre 1.000€ et 1.500€ mensuellement ;
- La fin de la période de stage sera sanctionnée par un examen de fin de stage, étant précisé que le taux de réussite a été assez élevé au cours des dernières années.

La fonction de notaire aujourd'hui

Le nombre de notaires est défini par la loi et il est fixé à 36. Réparties à travers tout le pays, la majorité des études notariales se trouvent néanmoins dans le centre du pays, en raison d'une plus forte concentration de la population que dans le reste du pays.

Quelques chiffres :

- Âge limite du notaire : 72 ans
- Temps d'attente pour accéder à la profession : cinq à dix ans environ
- D'une façon générale, le taux de réussite à l'examen est assez élevé

Néanmoins, plus les résultats sont bons, plus on avance sur la « liste d'attente », ce qui permet bien évidemment d'accéder plus rapidement à la profession.

AVOCAT :

Tout au long de ce guide seront présentés un certain nombre de cabinets d'avocats, répondant à des questions bien précises et censées donner un réel aperçu de la profession, raison pour laquelle les développements seront quelque peu raccourcis ici.

La mission de l'avocat

Si on associe le métier d'avocat souvent à celui de défense des clients, il ne faut pas oublier la mission de conseil de ce dernier : principalement en raison du développement du secteur financier ainsi que la mise en place d'une législation intéressante, l'avocat est davantage amené à assister et guider le client lorsqu'il s'agit d'effectuer des opérations tout en étant en conformité avec la législation.

On distingue ainsi quelques grandes missions et obligations de l'avocat :

Obligation de défense: la mission première de l'avocat est d'assurer l'assistance juridique de ses clients. L'avocat représente en justice ses clients et y défend leurs intérêts.

Obligation du respect du secret professionnel : attribut fondamental de la profession d'avocat, le secret professionnel garantit la liberté de l'individu et le bon fonctionnement de la justice.

Le conseil : l'avocat donne son avis dans une matière spécifique lors de négociations de contrats, d'arbitrage de conflits, voir tente à travers la négociation ou la transaction d'épargner le procès à son client. Il importe toutefois de noter qu'il partage cette compétence avec l'expert-comptable, le notaire et les juristes d'entreprise.

Autres missions : suppléance d'un magistrat, mandats de justice, arbitrage, etc.

Comment devenir avocat ?

Il est important de savoir que la profession d'avocat est réglementée, de même que son exercice est soumis à l'accomplissement d'un certain nombre d'épreuves. Le titre « Avocat à la Cour » peut en effet être considéré comme étant un gage de qualité, puisque accessible uniquement après avoir rempli les points suivants :

- Homologation du diplôme d'études en Droit, représentant au minimum quatre années d'études supérieures. La procédure de l'homologation est plus détaillée sur le site Internet de l'ANELD ou sur le site Internet du Ministère de la Justice.
- Après les études en Droit ont lieu les cours complémentaires en droit luxembourgeois qui durent d'octobre à mai.
- Suite à l'obtention de l'examen du CCDL débute le stage judiciaire d'une durée de deux ans. Celui-ci se fera sous la direction d'un maître de stage, nécessairement avocat lui-même. L'indemnité de stage versée par l'Etat est de 400€, somme à laquelle s'ajoute une rémunération librement fixée par le maître de stage. Tout au long de la durée du stage, on peut être appelé en tant qu'avocat commis d'office pour intervenir sur certaines affaires de nature pénale.
- Une fois le stage judiciaire accompli, la réussite d'un dernier examen permet l'accès au titre d' « Avocat à la Cour ».

LA DIPLOMATIE :

Quelles sont les missions du diplomate ?

Alors que les missions du diplomate luxembourgeois sont multiples et se présentent sous plusieurs formes, les principales missions peuvent se résumer aux suivantes:

- représenter officiellement le Luxembourg à l'étranger ;
- appliquer la politique étrangère définie par le gouvernement afin de défendre et promouvoir les intérêts politiques, commerciaux et culturels du Luxembourg à l'étranger ;
- développer la coopération et les relations avec le pays auprès duquel il est accrédité ;
- protéger et soutenir les ressortissants luxembourgeois à l'étranger.

Quels sont les différents postes dans la diplomatie ?

En règle générale un diplomate se verra être affecté à plusieurs postes tout au long de sa carrière. En effet, la carrière du diplomate est placée sous le signe du voyage et du renouvellement permanent.

Au sein du Ministère des Affaires étrangères du Luxembourg (MAEE) par exemple, un agent diplomatique sera amené à travailler au sein de plusieurs directions de la maison mère du MAEE au Luxembourg mais aussi au sein de plusieurs missions diplomatiques et consulaires à l'étranger faisant partie du réseau diplomatique luxembourgeois.

Quelles sont les exigences pour devenir diplomate ?

Tout d'abord afin d'intégrer le corps diplomatique luxembourgeois, il faut être de nationalité luxembourgeoise, être titulaire d'un diplôme de type Master (Bac +5) et avoir réussi l'examen concours organisé par l'État luxembourgeois. Alors que la majorité des profils sont titulaires d'un diplôme en sciences politiques, relations internationales, sciences économiques, droit ou langues, la nature du diplôme n'est souvent pas l'élément déterminant.

Toutefois, le métier du diplomate exige une culture générale développée et une ouverture d'esprit qui se traduit par une certaine curiosité et ouverture sur le monde (différentes cultures, civilisations, etc.). Ensuite, une excellente maîtrise de plusieurs langues est nécessaire afin de pouvoir communiquer en toutes circonstances avec la panoplie de différents interlocuteurs auxquels est exposé un diplomate au jour le jour. Finalement, à ceci s'ajoute la capacité de travailler en équipe et une certaine capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction.

Quelles sont les qualités d'un bon diplomate ?

Les principales qualités d'un diplomate sont:

- capacité d'adaptation à toutes circonstances,
- savoir écouter, faire preuve d'empathie et avoir le sens du tact,
- être un bon négociateur (réflexion, stratégie, gestion du temps et crédibilité),
- autocontrôle et patience.

JURISTE D'ENTREPRISE :

Le juriste d'entreprise est un acteur clé au sein de son entreprise en ce qu'il assure que toutes les opérations effectuées par la société soient bien conformes à la législation en vigueur.

Missions du juriste d'entreprise

D'une façon générale, le juriste d'entreprise a surtout deux rôles majeurs :

- étude et conseil : la négociation des contrats, le choix entre le régime juridique le plus favorable ou encore mener à bien un plan social sont autant de tâches que doit effectuer le juriste d'entreprise pour le compte des différents services de l'entreprise (ressources humaines, direction financière, etc.) ;
- veille juridique : dès lors qu'une nouvelle législation entre en vigueur voire s'apprête à entrer en vigueur, le juriste d'entreprise veille à s'informer continuellement et à le faire savoir aux différents collaborateurs ;
- spécialisation et expertise : souvent, le juriste d'entreprise, avant tout dans les grandes entreprises, aura tendance à se spécialiser dans un domaine précis, comme par exemple le droit du travail, le droit de la propriété intellectuelle, etc. Même s'il ne s'agit pas d'une mission proprement dite, le juriste d'entreprise.

Au fil de sa carrière, le juriste d'entreprise pourra évoluer vers des postes à responsabilité et devenir directeur du département juridique voire membre du conseil d'administration. La complexification des rapports entre les entreprises et les autres acteurs avec lesquels il doit traiter demandent en effet des compétences assez poussées en la matière.

Le parcours du juriste d'entreprise

Le juriste d'entreprise a un parcours quelque peu moins contraignant que l'accès à une profession réglementée, puisque dispensé de formations supplémentaires après les études universitaires : pas de parcours spécifique, le diplômé en Droit pourra directement intégrer une entreprise au sein de laquelle il officiera en tant que juriste d'entreprise, et pas besoin d'être avocat pour pouvoir exercer en tant que juriste d'entreprise.

Les autres professions équivalentes au juriste d'entreprise

Le juriste de banque :

Le juriste de banque n'est autre qu'un juriste d'entreprise spécialisé aux besoins d'un établissement financier. Il importe de le mettre à part puisque ses missions ont beau être similaires à celle de son équivalent dans une entreprise conventionnelle, mais celles-ci seront bien plus spécifiques à chaque type d'opération. Ainsi, il n'est pas rare d'avoir un ou plusieurs juristes affectés à des postes dans un département précis.

Le juriste dans la fonction publique :

L'influence croissante de l'Union Européenne dans les affaires étatiques, que cela soit au domaine législatif ou autre, ainsi que la technicité accrue de certains dossiers auxquels doit faire face l'État, poussent ce dernier à s'entourer de juristes compétents. Que ce soit au niveau des pouvoirs législatif (Chambre des Députés et Conseil d'Etat), exécutif (gouvernement et administrations qui en dépendent) ou judiciaire (tribunaux et cours), chaque service étatique est aujourd'hui doté de juristes.

Les carrières supérieures de l'administration publique permettent d'accéder à des postes au sein de l'administration générale (entres autres attaché du gouvernement, attaché de la direction, chargé d'études, etc.), dans l'enseignement ainsi que dans la Police et l'armée.

**TARIFS
ÉTUDIANTS
CONTACTEZ-NOUS**

Étudiez sur de bonnes bases
Toute l'information juridique
au Luxembourg

**LIVRE DES IMPÔTS
LUXEMBOURGEOIS**

**CODE LUXEMBOURGEOIS
DU TRAVAIL ET TEXTES
COMPLÉMENTAIRES
INDISPENSABLES**

CODE DES SOCIÉTÉS

DROIT DE LA FAMILLE
Recueil de textes

**PROTECTION
DES DONNÉES
PERSONNELLES**
Recueil de textes

Retrouvez tous nos ouvrages
sur www.legitech.lu

LEGITECH éditeur juridique

ALLEN & OVERY

IT'S TIME.

A career in Law

Consistently ranked at the top of law firm practice group rankings in Luxembourg, clients can be confident that our advice will be of the very highest quality across our Corporate and M&A, Banking & Finance, Tax, Capital Markets, Investment Funds, Employment, IP/IT, Insurance and Real Estate practices.

Comprised of 44 offices in 31 countries, our unique global network is one that is unmatched by our competitors, allowing for seamless multi-jurisdictional legal advice.

Are you interested in a career with Allen & Overy? Then please apply at allenoverly.com/careers

Follow the conversation:

-  @AllenOvery_LU
-  allenoverly_lu
-  careerluxembourg@allenoverly.com



Baker McKenzie.

THE WORLD AT YOUR FINGERTIPS.

To join a truly global law firm,
please send your CV and
application letter to:
[hiring.luxembourg@
bakermckenzie.com](mailto:hiring.luxembourg@bakermckenzie.com)





Vous êtes jeune, dynamique et vous recherchez un stage ou un premier emploi ?

Vous voulez travailler dans une entreprise

- ✓ Innovante
- ✓ Dynamique
- ✓ En plein développement
- ✓ Fortement orientée client
- ✓ Bien implantée sur le marché et jeune d'esprit

Et bénéficier

- ✓ D'un climat coopératif
- ✓ D'un salaire attractif
- ✓ D'un programme de formation continue
- ✓ D'un plan de santé et bien-être au travail
- ✓ De nombreux avantages extralégaux

Si **OUI**, rendez-vous sur baloise.lu/jobstarters



DANS UN MONDE QUI CHANGE VOUS AVEZ TOUTES LES CARTES EN MAIN POUR VOS ÉTUDES

OFFRE ÉTUDIANTS EXCLUSIVE

Retraits V PAY gratuits à l'étranger à tous les distributeurs du Groupe BNP Paribas et des banques partenaires*

(+352) 42 42-2000 et bgl.lu



**BGL
BNP PARIBAS**

La banque d'un monde qui change



DROIT DU TRAVAIL, DROIT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE, AVIS ET PROJETS DE LOI



DROIT

NEWSLETTERS

- **Série « Infosuridiques »**
a pour objet de faire connaître l'interprétation des lois par les tribunaux en matière de droit du travail et de la sécurité sociale.
- **Série « SocioNews »**
est destinée à fournir des explications sur des changements dans la législation sociale.

PUBLICATIONS

- **Séries « Droit du Travail et Droit de la Sécurité Sociale »**
regroupent les règles légales selon des grands thèmes : congés légaux, durée de travail, assurance pension etc.
- **Série « Aperçu de la Jurisprudence »**
retrace la jurisprudence sur un sujet de droit précis.

AVIS ET PROJETS DE LOI

- **Les avis de la CSL**
Consultez les avis de la CSL relatifs aux projets de loi et de règlement grand-ducal.



esl@eslu

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT



www.eslu

RUBRIQUE : PUBLICATIONS



www.eslu

RUBRIQUE : AVIS

LA CSL DÉFEND
LES INTÉRÊTS DES
SALARIÉS ET DES
RETRAITÉS

Luther.

Précisément.
Luther.

Établi au Luxembourg depuis 2010, Luther est l'un des principaux cabinets d'avocats de la place. Forts d'un réseau international, nos professionnels conseillent notre clientèle nationale et internationale dans de nombreux domaines, notamment en droit des sociétés, fusions-acquisitions, droit bancaire et financier, règlement des litiges, fonds d'investissement, droit du travail et droit immobilier.

Luther emploie plus de 420 avocats au sein de ses 10 bureaux allemands et 10 bureaux internationaux implantés dans des places financières européennes et asiatiques.

Avancez personnellement et professionnellement. Découvrez nos opportunités :

Avocats/Juristes Stagiaires (jusqu'à 6 mois)

Contact:

Marie-Louise Peretti

lu.recruitment@luther-lawfirm.com

Luther S.A. société anonyme registered with the Luxembourg Bar



You're more than just a lawyer

Loyens & Loeff Luxembourg is part of a fully independent law firm specialised in providing integrated tax and legal advice to a wide range of clients. At Loyens & Loeff, we are not only looking for talented professionals, but above all, for nice people. We are not an employer where you have to switch off your personality as soon as you turn on your computer in the morning. As diverse as our people are, they share their drive, ambition and focus on achieving results, in their work and beyond.

We are always looking for junior or senior associates and interns with

- a degree in law or taxation
- written and oral English skills
- and excellent client communication and team work.

Do not hesitate to contact us via HR.luxembourg@loyensloeff.com

> loyensloeff.lu



Great change is here.

Linklaters

Are you ready?

From a shifting geopolitical landscape to the exponential growth in FinTech, this is a time of unprecedented change.

At Linklaters, we're ready. Our people go further to support our clients, with market-leading legal insight and innovation. And we go further for each other, too. We're people you want to work with, generous with our time and ready to help. So no matter what the future holds, with us you'll be one step ahead. Great change is here. Get ready.



Find out more at careers.linklaters.com

[Linklaters-Luxembourg](https://www.linkedin.com/company/linklaters-luxembourg)

[facebook.com/linklaters-luxembourg](https://www.facebook.com/linklaters-luxembourg)



LE CENTRE D'ARBITRAGE DU LUXEMBOURG



LUXEMBOURG
ARBITRATION CENTER
powered by the
Luxembourg Chamber of Commerce

FARGO

Centre d'Arbitrage du Luxembourg • (+352) 42 39 39-1 • arbitrage@cc.lu • www.cc.lu

SERVICES DE RÈGLEMENT DES LITIGES

Le Centre d'Arbitrage de la Chambre de Commerce offre une alternative aux règlements judiciaires des litiges qui s'avèrent souvent longs, coûteux et peu adaptés au monde des affaires. Le Centre d'Arbitrage du Luxembourg assure un règlement efficace et équitable des litiges commerciaux nationaux et internationaux, tant pour les particuliers que pour les entreprises du secteur privé.

- > Pour aller plus loin, téléchargez ou commandez gratuitement la version imprimée du texte du Règlement d'Arbitrage en vigueur sur www.cc.lu, rubrique « Publications ».
- > Disponible en français et en anglais.

Une initiative de

**CHAMBER
OF COMMERCE
LUXEMBOURG**

NOUS VOUS
ACCOMPAGONS
TOUT AU LONG DE
VOS ÉTUDES

Sponsors gold



Avocats à la Cour

